



Journal détailléur l'heure vélo

Mai 2015 n°78

MAI-JUIN
FÊTE DU VÉLO
DANS TOUTE LA
RÉGION !

www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org

ÉDITORIAL	P2
DOSSIER	P2-6
Le vélo en chiffres	
OPINION	P7
<i>Cours pour V'lille</i>	
<i>Aventure de l'abbé Quille</i>	
CYCLOPROMENADE	P8
<i>La balade à Benoît</i>	
CÔTÉ OBSCUR	P9
Brèves de Dark Vador	
ACTUALITÉS	P10
Massacre à la tronçonneuse	
Quand les hommes vivront de vélo	
Quoi de neuf à Villeneuve d'Ascq ?	
COMMERCE	P11
Faire ses courses à vélo	
Les vélocistes partenaires	
L'ADAV Y ÉTAIT	P12
dans les antennes	
dans les institutions	
AGENDA	P20
ÉVÈNEMENT	P20

Dossier Le vélo en chiffres



Voici le printemps qui se fait sentir depuis quelques jours en ce début de mois d'avril et rapidement, les médias parlent de pics de pollution, des difficultés à mettre en place le système de voitures à immatriculation paire et impaire. Dans la région, le pic de pollution est reconnu, nous attendions du préfet un message fort, incitant à l'usage de la marche, du vélo et des transports en commun... Bref, une recherche d'alternatives au tout voitures.

Les cyclistes souhaitent voir la mise en place d'un code de la rue, de mesures favorables au vélo, les usagers des transports en commun souhaitent des TC attractifs, des tarifs raisonnables. Or nous voilà affectés par la prise de position du préfet qui consiste à laisser croire que cyclistes et piétons ne respectent rien et font n'importe quoi. Notre combat valorise les alternatives au tout voiture, incite à l'usage des modes doux : non seulement nous ne sommes pas émetteurs mais nous sommes largement bénéficiaires des pics de pollution. En deux mots, même par temps normal, on en prend plein la tronche !!!

De même, nous regrettons que la marche, le vélo, les TC ne soient pas prioritairement pris en compte, lors de trop fortes émissions de pollution. Dès que le printemps revient, ces modes de déplacement sont à développer afin de réduire l'incidence de la pollution pour le bien-être des citoyens.

Pendant ce temps, une trentaine de cyclistes de l'ADAV proposaient, samedi 18 avril, avenue de Dunkerque à Lambersart et Lomme, une opération «*J'en ai pour deux minutes*» consistant à informer les automobilistes des dangers qu'ils occasionnent en stationnant sur les bandes cyclables. De nombreux cyclistes se sont mobilisés et ont répondu présents.

Mi-avril, les associations adhérentes à la fédération des usagers de la bicyclette se sont réunies à Saint-Étienne. La ville qui a gardé son tram ne propose pas grand-chose pour les cyclistes. Nous espérons que notre présence à l'assemblée générale tiendra compte de nos revendications et que les cyclistes seront valorisés.

Philippe Delrue, président

VÉLO + TRANSPORT EN COMMUN + AUTO PARTAGE : LE TRIO FINANCIÈREMENT GAGNANT ?

7 991 €, c'est le coût moyen annuel d'une voiture diesel en France selon l'Automobile club, soit 666 € par mois (données 2012). La distance moyenne parcourue avec un diesel est de 15 368 km par an.

Nous sommes une famille de quatre personnes. Jusqu'en 2014, nous possédions une voiture, une Dacia Logan. Comme la majorité de nos déplacements sont faits à vélo, nous ne parcourions que 5 000 km environ par an.

Quand nous avons décidé de revendre notre voiture, il y a un an tout juste, nous avons calculé ce qu'elle nous avait réellement coûté sur les 8 ans d'utilisation : différence entre le prix neuf et le prix de revente, carburant, assurance, entretien : elle nous coûtait 356 € par mois, soit 4 272 € par an.

Nous avons ensuite pris un abonnement à Lilas Autopartage : 10 € par mois pour deux personnes, soit 120 € par an. En un an et 31 locations, nous avons dépensé 1 740,92 € soit avec l'abonnement 1 860,92 € sur l'année (nous avons parcouru tout juste 3 500 km en voiture Lilas en un an).

À cela, il faut ajouter 495 € de train pour des trajets longues distances que nous faisons auparavant avec notre voiture (des voyages d'ailleurs beaucoup plus agréables qu'en voiture) .

De fait, en un an, nous avons consacré 2 355,92 € à notre budget déplacement (hors vélo) alors que quand nous étions propriétaires d'une voiture, nous dépensions 4 272 € par an. Gain par an : 1 916,08 € (soit 159,67 € par mois).

Yannick Paillard

LE VÉLO, C'EST BON POUR LA SANTÉ : LA PREUVE EN CHIFFRES

La pollution automobile cause 42 000 morts par an (particules fines).

Les plus touchés sont les automobilistes eux-mêmes : l'air inhalé par un cycliste est 3 à 5 fois moins pollué que l'air à l'intérieur d'une automobile prise dans un bouchon.

La sédentarité cause 165 000 morts par an : 10 % des morts dans le monde sont causées par l'inactivité physique, soit plus que le tabac (42 % des Français réalisent moins de 10 minutes d'activités sportives par semaine). La proportion de personnes en surpoids ou obèses a progressé de 36,7 % à 41,6 % entre 1997 et 2003. Une pratique modérée du vélo permet de dépenser une moyenne de 5 calories par minute. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 30 minutes de vélo par jour diminuent de 50 % le risque d'infarctus, de diabète, d'obésité et réduisent de 30 % le risque d'hypertension. Le risque de cancer du sein est réduit de 34 % pour les femmes se déplaçant régulièrement à vélo. Conclusion : l'espérance de vie est augmentée de 2,5 ans en pratiquant le vélo régulièrement.

Des économies pour la Sécu :

Un euro investi sur des aménagements cyclables équivaut à 400 euros de dépenses de santé économisés. Ainsi, l'usage actuel du vélo fait économiser 5,6 milliards d'euros à l'Assurance maladie, soit 1,21 € du km parcouru et donc 4,84 € par déplacement urbain de 4 km. De fait, chaque cycliste régulier fait économiser plus de 1 000 € par an à l'Assurance maladie. Conclusion : une part modale du vélo de 10 à 12 % pourrait déjà faire gagner 10 milliards d'euros à l'Assurance maladie !

Le vélo pourrait couvrir la majorité des déplacements :
50 % des parcours motorisés font moins de 3 km ;
80 % des parcours motorisés font moins de 5 km.

Yannick Paillard

QUAND LA PRÉFECTURE DU NORD SE TROMPE DANS L'INTERPRÉTATION DES CHIFFRES !

Le mois dernier, nous apprenions par voie de presse que la Préfecture avait décidé de frapper fort afin de rappeler les piétons et les cyclistes à l'ordre. À deux jours d'intervalle, deux actions ont été menées place des Buisseries et place de la République à Lille. La première visait à prévenir les contrevenants au code de la route (qui porte bien son nom) en leur distribuant des « cartons rouges ». Puis ce sera le bâton avec verbalisation à la clé le vendredi suivant. Cette action semble avoir été décidée suite à la publication des chiffres de l'accidentologie routière début 2015, qui montrent une forte augmentation du nombre de piétons tués.

Quand la victime devient le coupable !

Dans certaines situations, des actions de verbalisation des potentielles victimes pourraient se justifier, comme dans les cas de mise en danger de soi, dans lesquels le risque ne serait lié qu'à des causes naturelles (se baigner dans des eaux à fort courant, skier dans des zones instables...), mais dans le cas qui nous intéresse, à savoir des accidents impliquant systématiquement des piétons et des cyclistes face à des automobilistes censés rester maîtres de leur véhicule dans n'importe quelle circonstance (comme le rappelle à juste titre ce même code de la route), on assiste là à une grave erreur d'appréciation !

En effet, lorsque l'on se penche avec un minimum de sérieux sur les causes d'accident des 35 piétons décédés en 2014, on s'aperçoit que dans seulement 6 cas sur 26, la prise de risque de la victime elle-même peut être invoquée (4 cas de traversée d'autoroute notamment), mais dans les 20 restants, l'automobiliste est pleinement responsable, même si dans certains cas est prétexté l'éblouissement par le soleil...

À regarder de plus près les 6 accidents qui ont coûté la vie à des cyclistes, on note que dans la moitié des cas ils se sont fait percuter par l'arrière, et que dans deux cas les cyclistes circulent sur un aménagement dédié au moment du choc, ce qui laisse supposer une perte de contrôle du véhicule par les automobilistes. On soulignera le grand civisme d'automobilistes qui n'ont rien à se reprocher puisque deux d'entre eux prennent la fuite après avoir commis l'irréparable !

Droit au vélo s'oppose fermement à cette opération qui n'aura



pour effet que de stigmatiser les piétons et cyclistes alors qu'il faudrait veiller à responsabiliser les automobilistes ! Nous regrettons également de ne pas avoir été associés en amont de cette décision, ce qui aurait permis une action mieux ciblée. Il aurait selon nous été plus pertinent de mettre tous les moyens à disposition pour communiquer sur les nouvelles mesures liées à l'adaptation du code de la route en un code de la rue qui vise au meilleur partage de l'espace public par le développement, en complément des zones 30 qui existent depuis 1990, d'une autre zone à circulation apaisée qu'est la zone de rencontre, qui reste encore très méconnue du grand public et pour laquelle aucune communication nationale n'a été proposée depuis son intégration en 2008.

Enfin, rappelons que le gouvernement a pris des mesures qui réduiront les comportements incivils des automobilistes puisque le stationnement sur trottoir ou aménagement cyclable sera sanctionné à hauteur de 135 € à compter du 30 juin prochain !

Sébastien Torro-Tokodi

CHIFFRES CLÉS



SÉDENTARITÉ : 165 000 PAR AN

POLLUTION AUTOMOBILE : 45 000 PAR AN

1,2 
TAUX DE REMPLISSAGE MOYEN D'UNE VOITURE EN NORD-PAS DE CALAIS



95%
TEMPS MOYEN PASSÉ PAR UNE VOITURE À L'ARRÊT

EN MILIEU RURAL, LA MOITIÉ DES DISTANCES FONT MOINS DE

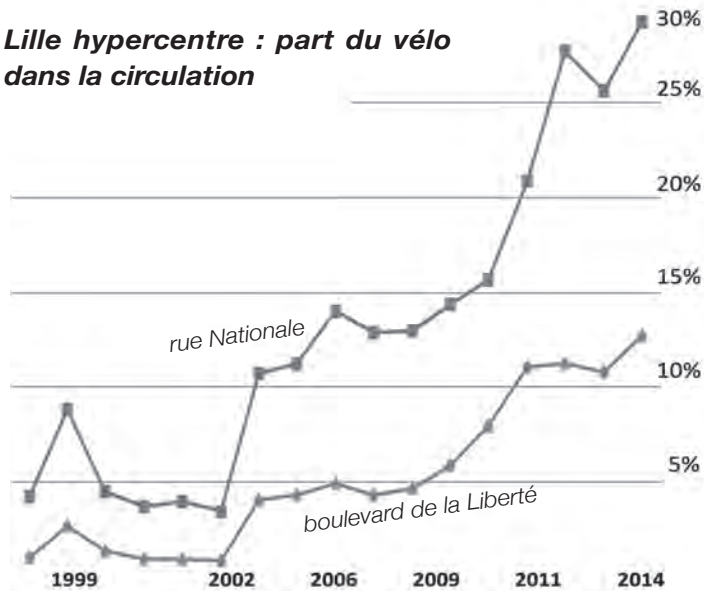
5 KM



COMPTER LES CYCLISTES : DES DONNÉES QUI PAYENT !

En 1999, Droit au vélo lançait, avec l'aide de ses bénévoles, un point de comptage des cyclistes à l'intersection de la rue Nationale et du boulevard de la Liberté à Lille afin d'estimer la part du vélo sur un secteur très central de la ville, et d'observer l'impact des aménagements sur la pratique puisqu'à l'époque, la création de bandes cyclables en remplacement de 4 voies de circulation rue Nationale n'était encore qu'à l'état de projet.

Lille hypercentre : part du vélo dans la circulation



À l'été 2006, un point supplémentaire est créé sur le pont de Tournai, une sortie vers Hellemmes au sud-est de Lille, qui vient de bénéficier d'une requalification de voirie partielle puisqu'une voie de circulation sur les quatre qu'il compte alors est supprimée au profit de deux bandes cyclables dans chaque sens. Une réaction d'un lecteur de la Voix du Nord, estimant anormal qu'un aménagement soit créé pour une quarantaine de cyclistes par jour, nous pousse à mesurer la part du vélo sur cet axe. Il s'avère alors qu'une quarantaine de cyclistes empruntent en effet le pont, mais à l'heure ! Soit 400 par jour si l'on se fie aux estimations des ingénieurs du trafic réalisées à partir des relevés à l'heure de pointe.

Ce résultat nous incite alors à proposer de nouveaux points de comptages sur des sites au sujet desquels nous avons connaissance de projets d'aménagement ou sur lesquels il nous semble indispensable que l'espace accordé aux modes motorisés soit redistribué. C'est ainsi que nous lançons des appels aux bénévoles rencontrés notamment pendant les réunions de présentation de l'association aux nouveaux adhérents. Seront créés rapidement par la suite des points de comptage à :

- Lille Pont d'Erfurt (liaison centre-quartier St-Maurice) fin 2006 ;
- Lille Porte de Douai (liaison Lille-Ronchin) fin 2006, à l'occasion de la création de couloirs bus ouverts aux vélos ;
- Roubaix à l'intersection centrale de l'avenue du Général de Gaulle et la rue de Lille où une piste à contresens de la circulation générale à sens unique est prévue ;
- Villeneuve d'Ascq rue de la Station où l'ADAV demande un double-sens cyclable (toujours pas réalisé) pour desservir un ensemble scolaire attirant un large public à vélo.

Une deuxième série voit le jour suite à la réunion organisée à l'automne dernier pour faire le point sur les localisations existantes et celles à développer, à laquelle une quinzaine de bénévoles ont participé. Nous disposons aujourd'hui d'informations sur une vingtaine de sites, dont un premier hors agglomération lilloise avec le giratoire de Saint-Pry à Béthune, où l'on dénombre une quarantaine de cyclistes à l'heure.

Après plus de 15 ans d'expérience, à raison d'un comptage par mois, nous avons accumulé une mine d'informations précieuses.

Ces comptages se font un jour de semaine donné qui doit rester identique pour une même localisation, mais qui peut être différent d'un point de comptage à l'autre et pendant une heure (toujours la même), à l'heure de pointe du matin ou du soir. Les bénévoles précisent le sens de circulation des vélos et indiquent les conditions météorologiques (température, vent, pluie, verglas ou neige) ou un événement remarquable qui se serait produit le jour du comptage (grève Transpole, vacances scolaires...). Outre le nombre de vélos, le travail des bénévoles consiste à dénombrer les cyclistes, car même si on l'oublie souvent, un vélo peut avoir un ou plusieurs passagers, et depuis 2011, ils dénombrent les V'Lille. Ces comptages nous permettent, par exemple, de mesurer la hausse constante de la pratique du vélo à Lille, surtout si on la compare à l'usage de la voiture qui a sensiblement baissé, notamment dans l'hypercentre. Il nous a été possible de récupérer les comptages des véhicules motorisés effectués par la collectivité sur ces deux axes et nous sommes en mesure de dire que l'on a assisté à un triplement de la part du vélo sur le boulevard de la Liberté et la rue Nationale entre 1999 et 2014. Quel autre mode de transport peut-il se prévaloir d'une progression de 300% de sa part modale en quinze ans ?

Il est commun d'entendre ou de lire, y compris dans la littérature scientifique, que le renouveau du vélo en ville tient aux évolutions de comportements d'urbains, résidents des centres-villes apaisés, qui délaisseraient la voiture, devenue inutile et difficile à stationner dans un environnement qui lui est de plus en plus hostile. Mais sortie de ce havre hyper-central particulièrement accueillant pour la marche et le vélo, point de salut : l'auto serait toujours reine. Pour le dire vite, toutes les personnes qui habitent au-delà des boulevards et ceintures périphériques, soumises aux « effets de coupure », resteraient extrêmement dépendantes de l'usage de leur voiture.

Cette analyse n'est évidemment pas fautive, mais sans doute manichéenne. C'est du moins ce que nos comptages en entrée/sortie de Lille nous poussent à croire : fait nouveau, la périphérie ne serait maintenant plus en reste et prendrait largement sa part dans la tendance à la hausse de l'usage du vélo en ville. Le graphique des comptages de la Porte de Douai présente des tendances à la hausse classiques (quelques points de pourcentage par an) et similaires dans les sens Ronchin > Lille et Lille > Ronchin entre 2006 et 2010. Mais en seulement 5 ans, entre 2010 et 2015, alors que le nombre de cyclistes allant de Lille vers Ronchin (le vendredi matin entre 8h et 9h) poursuit sa progression linéaire (+21% soit 4,2 points chaque année), le nombre de cyclistes allant de Ronchin vers Lille progresse subitement de façon exponentielle (+107%) !

Cette plus forte croissance dans le sens Ronchin-Lille à l'heure de pointe du matin interroge. Elle est sans doute à relier avec la baisse concomitante du nombre de voitures au même point de comptage. Les comptages automatiques réalisés par la MEL (à l'époque LMCU) entre 2009 et 2014 révèlent une baisse de 18,8% du nombre des voitures particulières entre 8h et 9h du matin à la porte de Douai dans le sens Ronchin > Lille et une baisse moins conséquente dans le sens inverse : Lille > Ronchin : 4,6%.

Or, on fait le même constat sur le pont de Tournai (le jeudi matin entre 8h et 9h) : bien que les comptages se soient interrompus faute de bénévoles entre 2008 et 2014, on parvient à mettre en évidence une croissance molle des cyclistes qui quittent Lille (+43%) entre 2006 et 2015 (9 ans) qui contraste avec l'étonnante croissance du nombre de cyclistes qui viennent de la périphérie (Hellemmes, Lezennes) et, traversant les voies ferrées sur le pont de Tournai, pénètrent dans le centre-ville (+152% en 9 ans) !

En somme, on parle beaucoup de la hausse de la pratique du vélo dans les hyper-centres urbains. Mais on présume peut-être un peu trop vite que ce sont les résidents des hyper-centres qui sont les plus 'vertueux'. Et si c'était les péri-centraux qu'il fallait remercier ?

Une première explication peut être formulée, à savoir que la contrainte exercée sur le stationnement automobile étant plus forte à Lille intra-muros, le vélo gagnerait en compétitivité. Elle découragerait tout particulièrement les résidents de la première couronne périphérique (La Madeleine, Mons, Hellemmes/Ville-neuve d'Ascq, Lezennes, Ronchin, Faches-Thumesnil, Loos, Lomme-Lambersart, Saint-André) qui disposent d'alternatives performantes : vélos et transports en commun.

On peut avancer une autre explication, dans un registre moins 'punitif' et plus 'actif' des évolutions des comportements. L'évolution tiendrait davantage d'un choix délibéré étroitement lié à l'extension de la « cyclabilité », c'est à dire de la qualité des aménagements prévus pour les cyclistes. Or cette extension est progressive ; elle a commencé dans l'hypercentre et, lentement, de nouveaux aménagements sont apparus et continuent d'apparaître dans les communes périphériques de Lille. Les personnes habitant dans les communes de la première couronne, travaillant à Lille ou y ayant habité, auraient une meilleure connaissance du réseau cyclable existant et se porteraient donc plus facilement vers ce mode de déplacement quand elles vont à Lille. L'inverse serait moins vrai, sans doute par méconnaissance de l'extension des aménagements cyclables. La nouveauté viendrait donc de résidents péricentraux de 1ère couronne pour leurs déplacements vers l'hypercentre qui bravent les coupures urbaines depuis que des aménagements le leur permettent : ils auraient intégré l'amélioration de la « cyclabilité » et profiteraient de la tendance à l'élargissement du périmètre de cette cyclabilité pour faire évoluer leurs comportements.

Ces données nous ont servi à :

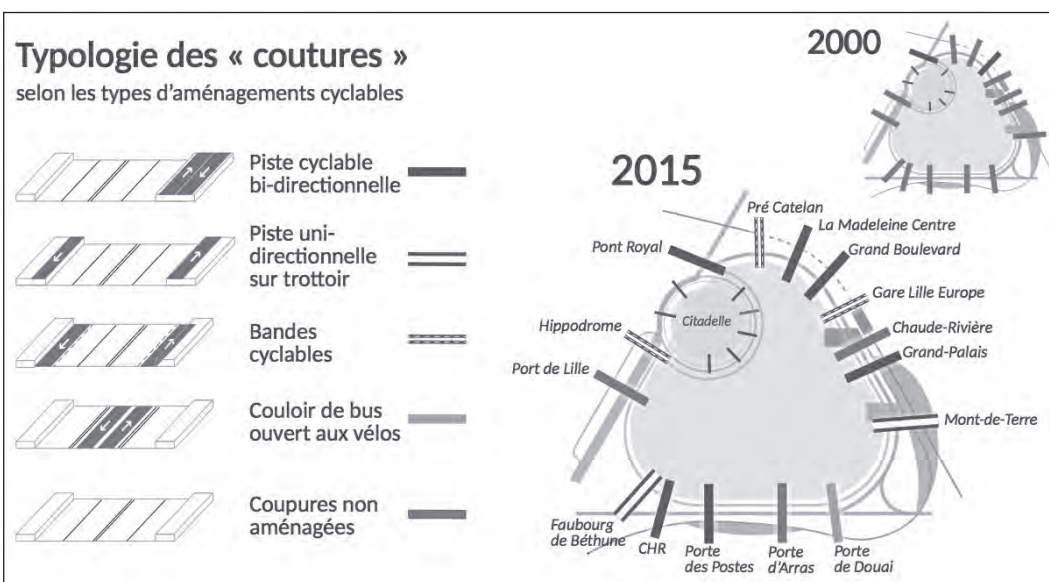
- alimenter, avec le Cerema, une réflexion sur l'impact de la requalification urbaine d'aménagements routiers provoquant des ruptures du réseau cyclable, que l'on appelle également coupures, dans le cadre de la conférence mondiale du vélo qui se tiendra à Nantes début juin ;

- alerter les autorités sur la nécessité de traiter au plus vite l'ensemble des points noirs du réseau cyclable de la métropole lilloise afin d'atteindre comme voté par les élus en 2010 l'objectif de 10% de part modale du vélo en 2020 à l'échelle des 85 communes ;
- produire un document régional spécifique aux transports en cours d'écriture par l'Observatoire du climat animé par le Centre régional du développement durable.

À l'aide des comptages des axes Liberté et Nationale, nous nous sommes également « amusés » à estimer ce que pourrait être la part du vélo à Lille en 2015 par rapport aux 2 % révélés par les deux dernières enquêtes ménage déplacement (EMD, voir encadré) actuellement disponibles (1998 et 2006). Il n'est pas impossible que le vélo représente aujourd'hui 5 % des déplacements.

Joël Meissonnier et Cyprien Richer
Chargés de recherche au Cerema
Adhérents de Droit au vélo

Sébastien Torro-Tokodi
Chargé de concertation



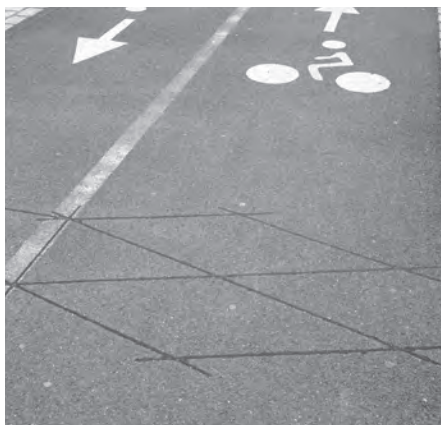
Schémas réalisés par Cyprien Richer (Cerema) pour Velocity 2015

MÉTHODOLOGIE DES COMPTAGES

Les comptages assurés par les bénévoles se font une fois par mois, à l'heure de pointe du matin ou du soir en semaine. Il s'agit de compter tous les cyclistes qui franchissent une ligne virtuelle. Lorsque le point de comptage est situé au niveau d'une intersection, les axes les plus fréquentés sont concernés et sont considérés comme autant de comptages distincts.

LES EMD - ENQUÊTES MÉNAGES DÉPLACEMENTS

Réalisées tous les 6 à 10 ans à l'échelle d'une agglomération, ces enquêtes donnent une photographie à l'instant T des pratiques modales des populations. Il s'agit des seules données fiables dont nous disposons et auxquelles l'ensemble de la communauté d'experts se réfère afin d'établir les scénarios et les objectifs de développement de la mobilité à l'échelle d'une agglomération ou d'une région puisque le Nord-Pas-de-Calais a lancé une enquête en suivant la même méthodologie en 2009.



LES COMPTAGES EN BOUCLE... AUTOMATIQUE

Deux collectivités ont chacune mis en place une vingtaine de boucles de comptage automatique sur leurs territoires respectifs : la Métropole européenne de Lille (MEL) et la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD). Encore trop récents pour en extraire des tendances, ces comptages montrent néanmoins que l'intérêt pour les données liées au vélo croît avec la hausse de la pratique, ce qui est de bon augure. Ces systèmes offrent la possibilité d'observer l'usage d'un aménagement en permanence puisqu'ils fournissent des relevés à l'heure. Ils ont l'inconvénient de ne pas pouvoir être implantés sur des sites sans aménagement spécifique au vélo ou à la marche et sont donc complémentaires aux données fournies par les comptages humains, d'autant que leur installation nécessite une intervention sur la voirie (photo d'implantation ci-contre), ils n'ont donc pas la souplesse d'une personne qui se positionnerait ponctuellement sur un point donné.

LE ROND-POINT DE LA PORTE DES POSTES À LILLE, UN POINT NOIR MAJEUR EN ÉVOLUTION...

Les travaux y sont encore en cours, mais déjà on note une augmentation substantielle du nombre des cyclistes qui osent s'y aventurer. Une piste bidirectionnelle, en site propre donc, y a été aménagée, à l'écart de ces voies que redoutent même certains automobilistes. Quelques heures passées à observer les comportements (à la jonction avec la rue du Faubourg-des-Postes) permettent certaines constatations.

Les cyclistes n'ont pas la priorité aux intersections, ils sont obligés d'attendre que la voie soit libre, ou plutôt, étant donnée la densité du trafic, qu'un automobiliste compatissant (ou ignorant ?) décide de s'arrêter. Heureusement, ceux-ci sont nombreux, et il est rare d'attendre longtemps, surtout si l'on manifeste de façon claire son envie de traverser. La prudence est toutefois de mise : il y a souvent deux voies à franchir, et le deuxième automobiliste n'est pas forcément d'aussi bonne composition que le premier, ou il peut être surpris par un cycliste arrivant de sa droite alors qu'il surveille essentiellement sa gauche.

Venons-en aux chiffres : environ deux cyclistes sur trois utilisent le sens traditionnel. Ceci peut s'expliquer par la méconnaissance de l'existence de la piste (il y a des distraits), ou une certaine crainte, ou l'habitude, ou tout simplement parce que c'est le chemin logique pour eux. Donc aucune tentative d'interprétation n'est faite.

Autre mesure : dans le sens normal de circulation, les cyclistes ont donc le choix entre utiliser la piste ou rester sur la chaussée. La proportion varie selon le lieu : avant la rue du Faubourg-des-Postes, les 2/3 utilisent la piste. Un peu plus loin, en direction du boulevard de Strasbourg, l'afflux de cyclistes en provenance

de Lille-Sud fait monter la proportion à 3/4 ; mais ce nombre retombe vite, certains cyclistes rejoignant la chaussée avant les boulevards de Strasbourg et Victor-Hugo, à la hauteur du parking-relais. En cause ces intersections rapprochées, et non prioritaires ? Ou l'accès au boulevard Victor-Hugo malaisé avec l'entrée de la station-service ?

Si l'on étudie maintenant le trafic rue du Faubourg-des-Postes, en direction du rond-point, trois possibilités s'offrent : utiliser la piste (70%), la chaussée (15%) ou le trottoir de gauche (15%). Ces deux dernières options sont surtout prises par les cyclistes se dirigeant à gauche vers le boulevard de Metz. Les « sportifs » apprécient aussi la chaussée...

Dans l'autre sens, vers Lille-Sud, on peut aussi utiliser la piste (60%), la chaussée (12%), ou le trottoir de droite (28%). La principale difficulté quand on utilise la piste se rencontre devant l'Hôtel de Police, pour rejoindre la rue du Faubourg-des-Postes ; il y a quasi nécessité après avoir attendu au feu pour traverser la rue de Marquillies, de rouler sur le trottoir pour de nouveau attendre à un feu et enfin rejoindre la chaussée. Un peu galère et moyennement autorisé.

Pour terminer et en changeant de sujet mais pas de quartier, noter la récente piste bidirectionnelle rue Courtois vers le CHRU. Et un rond-point en cours d'aménagement là-bas. Ça avance !

H. de Cagny



Porte des Postes, mars 2015.

Observation filmée des comportements des automobilistes à l'égard de la perte de priorité systématique des cyclistes sur la piste autour du giratoire.

Avec la direction Nord-Picardie du Cerema.

COURS POUR V'LILLE, UN POINT NOIR

Leçon n°2 : le piéton se respecte



Cher usager V'Lille croisé devant la gare Lille-Flandres un soir d'été vers 20h, tu ne sembles pas avoir vu le regard effrayé que tu as provoqué sur un petit groupe de piétons en leur passant sous le nez.

Probablement tu n'étais pas sorti d'une voiture depuis bien longtemps.

Peut-être tu voulais rattraper le temps perdu dans des bouchons. Sûrement tu avais un TGV à prendre à Lille-Europe. Toutes les excuses ne suffiront pas à pardonner ton comportement de chauffard, eh oui, même à vélo.

En effet, tu étais sur un trottoir. Pourquoi pas, je ne suis pas psycho-rigide des obligations du code de la route, et la route, elle, ne semblait pas te convenir avec ce véhicule rouge flashy dont tu n'avais vraisemblablement pas l'usage depuis bien longtemps. Si tu te sens plus en sécurité sur le trottoir, moi je dis pourquoi pas, au moins dans un premier temps.

PAR CONTRE, il est hors de question que tu te sentes prioritaire sur ce trottoir où tu n'es pas censé être !! Or, cette scène, je l'ai bien vue : tu t'es cru encore au volant de ta grosse cylindrée en train de slalomer sur l'A1. Devant la gare Lille-Flandres, c'est tout à fait mal venu. Ici il y a des gens pressés, sûrement un peu quand même, même si, doux Jésus, nous ne sommes pas à Paris. Il y a aussi des familles, des consommateurs, d'autres gens pressés d'attraper leur train, des touristes. Bref, c'est pour tous ces gens, que ce trottoir est là ! Et toi sur ton vélo rouge qui brille, tu leur dois le respect, quoi qu'il arrive !

Venons-en au cours donc.

Effectivement il semble concevable que tu roules plus vite sur un vélo que n'importe quel piéton qui marche. Donc vos rythmes sont différents. Comme tu as la vitesse la plus rapide, c'est à toi d'être le plus attentif, et d'anticiper l'ensemble des flux que tu vas traverser (ah bah c'est toi qui as voulu rouler sur le trottoir de la gare Lille-Flandres, moi je m'adapte !!)

De plus, aux angles de la gare, tu n'as pas de visibilité, mais tu es quand même assez malin pour anticiper que des piétons vont TRÈS probablement surgir de derrière le mur.

Même si tu les as vus (en supposant que tu les aies vus !!), il sera préférable de laisser de la distance au-delà de ce que tu supposes être l'endroit où tu sauras passer sans les percuter. Il est également conseillé de sourire aux piétons que tu croiseras car ils seront ainsi forcés de reconnaître que tu les as bien repérés, que le danger pour eux est donc largement plus faible (et, en plus, ce sera sûrement bon pour ta santé !)

Dans tous les cas, si tu as toutes les raisons du monde d'être pressé, il faudra alors te décider à rouler sur la route (c'est pas comme s'il n'y avait pas d'aménagements cyclables dans le secteur !) et là, ça méritera probablement un prochain cours pour une survie joyeuse dans le rythme supérieur des automobilistes pressés (tu sais ce que c'est, je pense).

Cher usager V'Lille, j'espère que tu comprendras ce message, car avec ton V'Lille c'est aussi l'image du VÉLO à Lille que tu représentes. Et je n'ose pas imaginer ce que ces piétons ont pu se dire comme généralités catastrophiques sur l'usage du vélo en ville lorsqu'ils t'ont vu leur passer sous le nez avec un mépris dangereux...

Élise Défossez
ancienne correspondante locale à Lille

NOUVELLE AVENTURE DE L'ABBÉ QUILLE

Fidèle lecteur, tu te souviens peut-être d'un article paru dans le n° 76 de septembre 2014, intitulé : « Quand l'abbé Quille double l'abbé Cane » ?

Eh bien nous retrouvons aujourd'hui notre abbé Quille qui a justement un problème avec sa béquille double, à savoir l'usure des deux patins en caoutchouc situés en partie basse des deux bras de béquille.

Décidé à y remédier, car son vélo acheté chez un grand vélociste de la région n'a que six ans, l'abbé Quille se rend chez celui-ci pour acheter deux nouveaux patins.

Même si l'abbé habite dans le Pas-de-Calais, c'est là que ça se corse...

À votre avis qu'a répondu le vélociste ?

- Nous ne pouvons vous vendre que la béquille complète avec ses deux patins (coût 26,48 €) ;
- Nous n'avons pas ces patins disponibles, mais nous allons en prélever sur un vélo en exposition au magasin ;
- Vous n'avez qu'à mettre des patins de chaise ;
- Voici vos 2 patins pour 2 € ;
- Nous vous livrerons une béquille complète, mais vous ne paierez que le prix des patins, soit 2 € ;
- Nous ne pouvons que vous vendre un nouveau vélo, sur lequel nous vous ferons une réduction de 5 % ;
- Aucune de ces réponses.

Les trois premiers qui trouveront la bonne réponse gagneront le droit de faire un tour sur le beau vélo de l'abbé Quille, bien rodé, puisqu'il a dépassé les 7 000 km au compteur... Nous comptons sur leur bonne foi pour répondre avant de regarder la bonne réponse page 10.

Daniel Dourlens

LA BALADE À BENOÎT

1^{er} mai. Cette année, toujours pas de muguet dans ma boîte mail. Benoît Cousin m'y avait habituée depuis quelques années. Alors, j'en ai réservé pour lui quelques brins de mon jardin. J'aurais aussi pu repeindre en vert et blanc tous les arceaux vélo qu'il a négociés avec tant d'obstination et qui nous sont aujourd'hui toujours aussi utiles. J'aurais aussi pu ramener toutes les ronces de ma campagne pour empêcher l'accès des véhicules à moteur sur la Grand'Place de Lille et crier au scandale qu'après toutes ces années la zone entre la gare Lille-Flandres et le quai du Wault ne soit toujours pas piétonne !!!

Le deuil est quelque chose de long et très personnel. Par contre, ce qui est bien plus festif est de nous être réunis lors de la balade du mois de septembre dernier, en son hommage et à l'occasion de ce qui aurait dû être l'anniversaire de ses 60 ans.

Aujourd'hui, le groupe balade me demande de raconter cette sortie du mois de septembre 2014. C'est avec plaisir. Et j'ai même envie d'ajouter qu'on pourrait bien la réorganiser encore cette année !

En effet, dans un parcours d'une distance accessible, pour peu qu'on soit un minimum motivé, on croise de jolis paysages, des hérons, une station d'épuration, mais surtout on arrive en Belgique pour manger une frite le midi, tout en ayant quitté Lille par une sortie rapide vers la campagne. Puis le retour se fait par un autre chemin tout aussi champêtre qui permet une boucle sans revenir sur ses pas (ainsi que la digestion des frites) !

Ça, c'est pour la description « office de tourisme »... En réalité, nous avons déploré une chute (pas dans la Deûle, ni la Lys ! Mais dans l'avenue de l'Hippodrome à Lambersart – il était vraiment urgent de quitter la ville !). Heureusement, « sans trop de gravité » (ça, ça veut juste dire sans contact avec une voiture !). Et surtout grâce à beaucoup de courage et de volonté, le cycliste en question est remonté sur son cheval immédiatement après le choc ! Aussi, une crevaison, car une balade à vélo sans crevaison, est-ce vraiment une balade à vélo ?! Et quelques réglages techniques pour les vélos à rhumatisme. Ensuite, je ne vous dis pas comme on a bien mangé le midi, il fallait y être !! Mais l'ambiance chaleureuse était au rendez-vous ! Enfin, retour par les chemins de halage de la Deûle et encore un passage difficile au niveau du pont vers Marquette. Alors, si nous organisons à nouveau cette balade cette année, nous irons vérifier les améliorations d'aménagement pour un parcours vélo confortable au retour vers Lille !

Vous êtes donc dès à présent invités à réserver votre dimanche 20 septembre 2015, et à réserver votre carbonnade-frites en envoyant votre nom (et ceux de ceux qui vous accompagneront éventuellement) par texto dès maintenant au 06 26 94 39 78 (contactez l'ADAV si vous préférez !). Merci pour la bonne organisation !

Élise Défossez



BALADE DANS LE PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT

Balade de 54 km organisée par des adhérents de l'antenne de Valenciennes le 19 avril 2015.

Arrivée en gare de Saint-Amand d'un groupe venant de Lille et d'Orchies qui rejoint le lieu de rassemblement au port fluvial.

Nous longeons la Scarpe sur des berges aménagées et roullantes. À l'écluse de Thun des travaux de construction de passe à poissons nous obligent à utiliser une passerelle.

À Mortagne arrêt à l'ancien port de la zinguerie qui n'est plus en activité ; sur l'autre berge il y a une grande prairie métallifère pas encore fleurie. Puis observation des mosaïques représentant le cours de la Scarpe et de l'Escaut à la confluence ; traversée du pont et passage sur les berges de l'Escaut.

Nous arrivons en Belgique : Bléharies puis Péronnes ; pique-nique au bord du canal de Blaton puis passage à l'écluse, 12,50 m de dénivelé : spectaculaire.

Nous longeons ensuite le canal de Blaton où nous voyons des oies bernaches.

Nous quittons les berges pour nous diriger vers Jérusalem (eh oui !), la forêt de Flines, Legies, Hergnies ; nous circulons maintenant sur des routes de campagne.

Enfin nous traversons une partie de la forêt de Raismes Saint-Amand Wallers où nous admirons des tapis d'anémones.

Retour au port fluvial puis à la gare. Tout ceci par un beau soleil et dans la bonne humeur.

Nadine et Jean-Claude Legrand

UNE DÉMARCHE GONFLÉE

En circulant rue du Faubourg-de-Roubaix à Lille, j'ai eu l'occasion de converser avec un cycliste qui marchait sur le trottoir en tenant son vélo crevé. Il m'a indiqué qu'il était bientôt arrivé à destination et qu'il pourrait réparer la crevaison.

J'ai donc repris mon trajet et j'ai soudain compris la manière de travailler du service chargé du nettoyage des rues.

La destruction des bouteilles de verre sur le bord de la voie n'a pas seulement pour but d'éviter de bloquer les systèmes d'aspiration des engins de nettoyage mais aussi d'améliorer la sécurité des cyclistes.

Je m'explique : chaque crevaison incite le cycliste malchanceux à continuer sa route à pied sur le trottoir. De cette manière, il réduit sa vitesse et rejoint une zone plus sécurisée que la partie roulante de nos rues. Le risque de collision avec une voiture est donc fortement diminué. Ce qui pourrait se traduire par le slogan « Crevons les pneus des cyclistes pour que ces derniers ne crèvent pas »

Des mauvaises langues pourraient bien dire que l'ADAV laisse faire car son vice-président (cette crevure prête à tout pour faire des adhésions) profite des crevaisons pour intercepter les cyclistes en

détresse et leur donner la fiche N°6 de l'association.

Il faudra réellement s'inquiéter lorsque les mairies interdiront la vente des pneus anti-crevaison pour améliorer l'efficacité de leur système.

L'ADAV décline officiellement toute responsabilité dans l'élaboration de cette méthode de travail.

Article rédigé au nom des cyclistes (sous pression ?) ayant subi des crevaisons.

Le côté obscur de la pression cycliste.

Dark Vador

LA MÉTROPOLE DANS LE TOP 10

Neuvième en 2012, la Métropole lilloise a été classée dixième (comme en 2013) dans le classement 2014 des villes les plus embouteillées de France.

Tout d'abord, ce sont des résultats bruts.

Il serait sans doute judicieux de comparer la configuration (le relief, la position géographique, l'importance de la population locale, etc.) de chaque métropole et les différentes actions menées par le passé et au présent par chaque métropole. Par exemple, Strasbourg est entourée d'un relief accidenté et donc limitant les voies de desserte. Il faut aussi savoir que, d'après Michel Parent, conseiller scientifique pour l'INRIA, la saturation est le seul mode de régulation du trafic automobile. L'ADAV

décline toute responsabilité et regrette de ne pas être suffisamment écoutée par certains élus de la Communauté urbaine.

Elle rappelle (à ma connaissance) qu'aucune ligne budgétaire spécifique n'a encore été affectée à l'usage du vélo urbain.

Pour moi, l'absence de budget montre le manque de volonté d'améliorer la situation. Les élus auraient-ils peur de présenter un budget vélo ridicule ? Aussi vaut-il mieux ne rien publier.

Prônant le principe de modération du trafic automobile tant en vitesse qu'en volume, la Communauté urbaine présente ses excuses à toutes les victimes de la pollution routière et leur assure qu'elle tente de faire tout ce qui est en son petit pouvoir pour que cela change. **DV**

EFFET PERVERS

La réouverture de l'atelier d'aide à la réparation ayant permis d'augmenter le nombre d'adhérents, le vice-président chargé des relations avec les adhérents suggère de maintenir l'activité de l'atelier le jour de l'AG et sur son lieu (de l'AG) pour en augmenter le nombre de participants.

Un bricoleur de l'ADAV. **DV**

LUMINEUX

L'ADAV est une sombre association qui a pour but de promouvoir un mode de transport qui ne rend pas l'atmosphère et le ciel plus opaque. Ses adhérents sont donc des illuminés.

« Venez, venez du côté obscur de l'ADAV »

Le plus obscur de ses adhérents. **DV**

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours

Adhésion individuelle : 14 €

Chômeur/étudiant : 8 €

Couple : 25 €

Famille : tarif individuel/couple + 1 € par enfant

Membre de soutien > 25 €

Association : 25 €

Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'Heurovélo" : 8 €

Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)

Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de €
à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Profession :

Téléphone :

Courriel : @

Date de naissance :

MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE



Tourcoing ne veut plus de vélo sur la place,

Mais des voitures devant les terrasses !

Quelle triste volte-face.

Des arceaux vélos massacrés à la tronçonneuse, pour « libérer » une place !

Ô liberté, que de crimes on commet en ton nom...

(de Mme Roland, une « tronçonnée » de la Révolution).

H. de Cagny

QUAND LES HOMMES VIVRONT DE VÉLO...

Il n'y aura plus de misère (oups, ça ce n'est pas de moi !)
Mais il n'y aura plus non plus :

- de routes de campagne sans haie : INDISPENSABLES les haies pour vous protéger du vent ! Et je peux témoigner qu'il en manque cruellement dans nos campagnes.
- de secteurs sans réparateur de premier secours : plus de points SOS vélo (désolée Sébastien !) mais du matériel chez tout le monde (pas besoin de l'avoir systématiquement sur son vélo).

Et surtout il y aura :

- des activités de conception, fabrication, réparation, aménagements, nettoyage, cartographie, signalisation, etc.
- des chants d'oiseau et des sourires...

On n'en est pas si loin : comme dirait l'autre, il suffirait de presque rien...

Élise Défossez

(on connaît la chanson)

QUOI DE NEUF À VILLENEUVE D'ASCQ ?

Un double-sens dans le vieil Ascq, une mesure de bon sens.

La rue Jean-Delattre dans le vieil Ascq dessert essentiellement des établissements publics : trois écoles, un stade et une salle municipale. Son tracé en demi-boucle lui confère un rôle de dépose-minute. En mettant en place un double-sens cyclable, les enfants des collèges peuvent désormais légalement repartir chez eux sans faire un grand détour dans une rue encombrée d'automobiles. De plus le trottoir contigu à la bande cyclable ne peut plus être squatté par des voitures en stationnement et est rendu aux piétons. C'est une avancée majeure pour l'éducation des enfants : les enfants à vélo respectent la loi et les parents automobilistes aussi.

Des pince-roues, toujours des pince-roues !

Autant la municipalité déploie des arceaux là où c'est nécessaire, autant les grandes surfaces commerciales (à part Décathlon), les écoles, les cinémas, les entreprises continuent trop souvent d'installer des pince-roues parfois déco mais inutiles et donc coûteux. Que faut-il faire pour passer le message ? Rappeler cet adage des adhérents ADAV : «Prévenir le vol de vélo, c'est toujours attacher son cadre à un point fixe avec un antivol en U». À la charge des clients cyclistes d'expliquer cette réalité à leurs commerçants.

Frédéric Devred

Nous laissons la parole à l'abbé Quille « Je remercie tous ceux qui ont répondu, et vous êtes nombreux à l'avoir fait, souvent de façon argumentée, à ma question de la page 7.

Un lecteur, étourdi sans doute, a proposé la réponse «Z» (qui n'était pas dans le manuel...). Les autres réponses se sont réparties sur les différentes propositions.

La bonne réponse est en fait la réponse « G ». Aucune de ces réponses ». En effet, j'avais eu un appel téléphonique me disant qu'après la demande faite auprès d'un chef, je ne paierai que

2 € la béquille complète, car ils ne vendaient pas de pièce détachée... Fort de cette information, quand je suis allé dans le magasin, avec ma pièce de 2 € dans la poche, il y a eu une discussion entre le technicien (différent de mon contact initial) et la caissière, sur le prix à demander ou la pièce défectueuse à récupérer pour éviter un écart d'inventaire... Cette pièce je l'avais sur mon vélo avec lequel j'étais entré dans le magasin ; j'ai proposé de la démonter... Finalement ils m'ont facturé la béquille 26,48 € et déduit 26,48 € pour un retour béquille. Solde: 0 €.

Réponse à la question posée page 7 par l'abbé Quille

La bonne réponse était donc bien la «G» (aucune des réponses proposées).

Nota: je vais essayer de trouver des patins de chaise pour recycler la béquille défectueuse, mais peut-être que les lecteurs auront d'autres propositions à faire, pour cela ils peuvent m'écrire au siège de l'HeurOvélo... »

Propos recueillis par Daniel Dourlens

P.S. Et souvenez-vous du bon conseil fait par l'abbé Quille à l'abbé Cane, d'utiliser une béquille double !

FAIRE SES COURSES À VÉLO À ACHICOURT

Deux initiatives sympas ont été prises par le magasin Intermarché d'Achicourt.

La première est de proposer gratuitement une remorque pour faire ses courses à vélo.

Celle-ci, dénommée KOURSAVELO, est remise à l'accueil du magasin contre une caution de 90 euros.

À charge pour le cycliste de la ramener ensuite au magasin.

Nous avons essayé cet équipement. Il nous a donné satisfaction. Cependant, une précaution s'impose. Comme il est fixé à la barre de selle, il faut s'assurer que la barre du chariot est bien à l'horizontale. Si le vélo n'est pas adapté (tige de selle trop haute par exemple), la barre de remorque risque de se coincer au niveau du porte-bagages et l'on risque la chute.

J'ai donc informé le magasin de cette précaution à prendre.

Je vous joins ci-dessous un lien WEB où vous pourrez visionner une vidéo explicative pour son utilisation : koursavelo.fr/le-concept.

Afin de finaliser sa démarche pro-vélo, le magasin vient d'installer un espace stationnement vélo adapté.

Il a pris en compte les préconisations de l'ADAV pour le choix des portiques.

Nous nous félicitons de cette initiative !

B. Péro
correspondant local à Achicourt



CES VÉLOCISTES OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

Vélo & Oxygen

4 rue du 19 mars 1962
Achicourt - 03 21 55 85 17 -5%

Capsules Cyles

3 rue Copernic
Arras - 03 21 71 03 67 -5%

Ride On

529 rue de Lille
Béthune
03 21 64 02 51 -5% et -10%

Sport'Dep

931 av du gal de Gaulle
Bondues
03 20 30 72 90 -5% et -10%

KICK 59

5 rue Salengro
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88
kick59@orange.fr
Remise de 5% sur les pièces et accessoires.

Arcelon Cycles

495 Place de l' Europe
Dunkerque - 03 28 69 24 61
-5% à partir de 10€ d'achat

Cycles Lesaffre

204 Rue Carnot
Fâches-Thumesnil
03 20 95 46 96 -5%

Speed Cycles - Jean Lebas

64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin
03 20 38 39 24 -10%

Lambersart Cycles

11 rue du Bourg à Lambersart
03 20 93 99 38 -5% et -10%

Cycles Wypelier Huygen

2 bis place de la Cesseroie
Lambersart
03 20 40 73 20 -10%

Altermove

1 rue des Arts à Lille
03 62 84 01 01 -5%

Cycles Lecolier

64 rue Gambetta à Lille
03 20 54 83 39 -5% et -10%

Cyclable - Villavélo

11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58 -5%

Cycles get lost

84 rue de Cambrai à Lille
VAE, cyclomoteurs, e-solex.
03 27 25 64 76 -5%

Cycles Verbrugge

411 av de Dunkerque à Lomme
03 20 08 98 41 -5% et -10%

Cycles Fallet

4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01 Remises

Mes Vélos Hollandais

Wasquehal sur rendez-vous.
06 13 32 39 48 -5%

L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

SIGLES & INITIALES DE L'ADAV Y ÉTAIT

AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
BHNS : Bus à Haut Niveau de Service
CAB : Communauté d'agglomération du Boulonnais
CASO : Communauté d'agglomération de Saint-Omer
CCC : Conseil Communal de Concertation
CERDD : Centre Ressources du Développement Durable
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
COMUE : Communauté d'Universités et d'Établissements Nord de France
Copil : Comité de pilotage
Cotech : Comité technique
CUA : Communauté Urbaine d'Arras
CUD : Communauté Urbaine de Dunkerque
DSC : Double-Sens Cyclable
ESS : Économie Sociale et Solidaire
FLCAS : Fédération Lilloise Commerce Artisanat Services
GTV : Groupe Travail Vélo
MEL : Métropole Européenne de Lille (ex-Lille Métropole)

MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PACET : Plan Air Climat Énergie Territorial
PDASR : Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PDU : Plan de Déplacements Urbains
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois
SMIRT : Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports
VLS : Vélos en Libre Service

Bilasco, CG : Chloé Grépinet, CH : Christophe Herlin, CeH : Céline Henry, CN : Claudine Van Nieuwenhove, DDs : Daniel Dourlens, DDX : Dominique Delcroix, DL : Denis Lefebvre, DM : Damien Magnier, EL : Émilie Laidet, EM : Eric Maquet, ER : Erick Roussel, FD : Frédéric Devred, FG : Frédéric Gostijanovic, GF : Guillaume Flament, GW : Guillaume Wauquier, HC : Hervé de Cagny, HL : Hervé Labrosse, JG : José Germain, JM : Joël Meissonnier, JP : Judaicé Potonnet, JR : Jean-Marie Roger, JV : Julien Vitse, LP : Laurent Plancke, LR : Luc Religieux, MA : Michel Anceau, MD : Michel Demazure, MV : Marc Vansermortier, NC : Noémie Ciofalo, NG : Noémie Guérin, NL : Nicolas Lecomte, OD : Olivier Dutel, OJ : Olivier Jandot, PC : Pascal Coquerelle, PH : Patricia Hanssens, PhD : Philippe Delrue, PT : Pierre Tittlein, RBT : Raymond Bodart, RBk : Rémy Bartkowiak, RF : René Fauverque, RM : Rémi Manier, SD : Stéphane Debrunfaut, SH : Stéphanie Héron, SK : Sira Keita, ST : Sébastien Triquet, STT : Sébastien Torro-Tokodi, VF : Véronique Fafeur, VS : Victor Sion, YL : Yves Lepinay, YP : Yannick Paillard.

Initiales des représentants de l'ADAV concernés

AA : Alexis Arnaud, AH : Alain Houriez, AL : Alain Legrand, AM : Ahmed Miraoui, AP : Amélie Poireau, BH : Brigitte Helle, BT : Béatrice Terdjian, CB : Céline

ANTENNE ARRAGEOISE

Arras

6 février : COPIL de lancement du Programme Mobilité de la Ville. Quatre comités techniques sont constitués : « Intermodalités », « Vitesse / axes de circulation », « Modes doux / usagers fragiles » et « Stationnement ». L'ADAV se positionne sur vitesse et modes doux. Ces comités techniques se réuniront ensuite pour débattre et étudier les projets de la Ville et les besoins exprimés. Ces comités permettront d'avoir une vision globale des projets à l'étude sur la ville et de faire remonter les attentes de chaque participant. MA, OJ.

7 avril : Comité technique « vitesse et axes de circulation ». Présentation du projet d'extension de la Zone 30 du centre ville. Toute la partie comprise à l'intérieur des boulevards pourrait être concernée. Les doubles sens cyclables seront intégrés au projet et un travail plus spécifique sur le sujet sera mené avec l'ADAV. Une bande cyclable devrait être réalisée sur la rue Baudimont. MA.

Communauté urbaine d'Arras

31 mars : Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui s'inscrit dans la démarche de Projet de Territoire « Grand Arras, Vivre en 2030 », la Communauté Urbaine d'Arras organise une série de forums thématiques ayant pour but d'enrichir la réflexion des élus sur les enjeux à prendre en compte dans l'élaboration du projet de territoire par l'apport de la concertation avec les acteurs du territoire et l'éclairage d'experts extérieurs. Ce premier forum porte plus précisément sur l'environnement et l'urbanisme. Intervention de l'ADAV. MA, PT.

14 avril : Second forum PLUi sur le thème de la Mobilité. Nouvelle intervention de l'ADAV pour la prise en compte du vélo dans les réflexions. MA, OJ.

Saint-Laurent-Blangy

10 février : Point sur les projets de la Ville... MA, PT.

ANTENNE AUDOMAROISE

3 février : Rencontre Communauté d'Ag-

glomération de Saint-Omer pour étudier les modalités d'un partenariat avec l'ADAV. Souhait exprimé par la CASO de travailler avec l'ADAV et de pouvoir profiter de son expertise. Un projet de convention sera proposé par l'ADAV. MA, RM, STT.

2 avril : Rencontre avec le conseiller pédagogique de St-Omer 2. Présentation de l'ADAV et des actions possibles auprès des scolaires. Repérage d'écoles intéressées par des animations durant la Semaine du vélo à l'école, intervention de l'ADAV lors des journées USEP et plus largement animations vélo-école durant l'année 2015. AM (chargé de la vélo-école pour l'antenne de Saint-Omer).

20 avril : Rencontre avec l'adjointe au développement durable de Saint-Omer. Point sur les activités de l'antenne ; soutien de la commune à l'organisation de la Fête du vélo. RM.

11 et 16 mars, 22 avril : Participation à une démarche de concertation sur la rénovation des 3 places du centre-ville de Saint-Omer. Présentation d'un diagnostic et de propositions, présence lors de réunions pour défendre la place du vélo dans les nouveaux aménagements. RM et autres bénévoles de l'antenne.

5 mars et 23 avril : Participation à la démarche de concertation sur la rénovation de 2 places et d'une rue dans les faubourgs de Saint-Omer. Élaboration de propositions d'aménagement et présentation de ces propositions lors de réunions de concertation. RM et autres bénévoles.

28 avril : Rencontre avec l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer. Présentation de nos structures. Dans le cadre de la convention avec la CASO qui devrait être signée fin mai, début juin, l'ADAV sera amenée à travailler également avec cette structure. MA, JP, RM.

Nombreuses réunions des 20 bénévoles de l'antenne :

Un groupe chargé du diagnostic du territoire a réalisé en ce début d'année des repérages des aménagements cyclables, points noirs et itinéraires à valoriser sur le territoire. Numérisation de la cartographie en cours.

L'autre groupe prépare la Fête du vélo qui se déroulera le samedi 6 juin sur la Grande Place de Saint-Omer. Au programme de la journée : stand d'information, marquage contre le vol, brocante de vélos et d'accessoires, atelier d'entretien, prêt de vélos, visite de Saint-Omer et animation vélos-ri-golos.

ANTENNE BÉTHUNOISE

Béthune

23 janvier : Échanges avec Olivier Razemon, auteur du *Pouvoir de la pédale*. Présentation de la ville et discussion autour des projets de la municipalité en matière de circulation. DD, PT.

27 février : Rencontre avec les services de la Ville. Visite de terrain et identification des aménagements peu onéreux à faire pour améliorer la sécurité des cyclistes : doubles sens cyclables, bordures à zéro... DD.

15 mars : Interview avec la Voix du Nord. Visite de terrain de la ville autour des aménagements existants et améliorations à réaliser. DD.

25 mars : Participation à la conférence d'Olivier Razemon organisée par Cyclo Campus « La voiture étouffe ta ville, bouge autrement ». DD, PT.

3 avril : Rencontre avec la Mission Bassin Minier pour la mise à jour des cartes d'aménagements cyclables. DD.

SMT

18 mars : Comité technique du suivi du schéma cyclable.

ANTENNE BOULONNAISE

Boulogne sur Mer

Slogan de l'antenne : « *Eul'timps qu'té perds quand té grimpe eun'cote avec tin biclou, bin té l'argagne quand té l'dégaroules eud' l'aut'sins* »

2 février : Réunion du « groupe vélo » - tour d'horizon des événements où il serait bon de se faire connaître, parmi eux la fête du vélo. PH.

L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

12 février : Participation à la réunion de préparation « fête du vélo » en mairie de Boulogne. PH.

5 mars : Réunion du « groupe vélo » - distribution des tracts et affiches ADAV Boulonnais. PH.

24 mars : CAB. Comité de pilotage du schéma directeur vélo. La CAB est assistée du bureau d'étude Inddigo pour la mise en œuvre de son schéma. Le Vice-Président à la mobilité durable rappelle la nécessité de prendre le vélo au sérieux et comme un véritable mode de déplacement. Le territoire reste, malgré des dénivelés importants sur certains secteurs, sur une échelle qui permet au vélo de se développer. Les aménagements réalisés ces dernières années montrent une prise de conscience de l'intérêt, d'abord touristique, de développer son usage. Projection d'un diaporama ayant vocation à servir d'argumentaire. 63 kilomètres d'aménagements ont été créés, principalement en site propre. Les principaux enjeux sont le maillage du réseau et le traitement du cœur urbain. Le stationnement des vélos ne comporte qu'un peu plus de 500 places, qui sont majoritairement des pince-roues. Présentation du plan d'action imaginé mais qui doit encore être voté par les élus communautaires. Les communes seront invitées à se réunir en groupes de travail sectorialisés afin de l'alimenter. Un budget propre n'a pas encore été identifié, ce qui sera indispensable pour orienter les décisions. Nécessité également de fixer des objectifs de part modale pour une vision à long terme. STT.

2 avril : Réunion du groupe vélo - préparation de la fête du vélo / accueil Alter'tour cet été.

11 avril : Repérage des balades à vélo prévues pour la fête du vélo avec cycleco - HL, NG

13 avril : Participation à l'atelier sur le schéma directeur cyclable de la CAB pour Boulogne et environs. PH.

29 avril : rencontre avec Boulogne développement sur une action de sensibilisation des Boulonnais, notamment des jeunes, à la pratique du vélo. PH.

30 avril : Rencontre de l'adjoint à l'écologie urbaine et aux mobilités actives à la Ville de Boulogne-sur-mer sur l'installation d'arceaux prévus en ville avant cet été. PH.

ANTENNE DUNKERQUOISE

10 Février : Participation à la réunion de préparation de la Fête du Vélo sur le quartier de Rosendaël qui aura lieu le 6 juin prochain. OC.

12 mars : GTV CUD. Terrain avec la chargée de mission Vélo pour faire le point sur les projets en cours, principalement sur la ville de Dunkerque. Proposition de renforcer certaines traversées, notamment sur le Pont Gutenberg, demande de donner la priorité aux cyclistes dans le cas d'intersections avec des axes secondaires ou de traversées contiguës à des passages piéton sur les giratoires, matérialiser les bandes cyclables jusqu'aux accès aux giratoires. Plusieurs projets sur plan sont également abordés : pistes cyclables sur l'avenue Kléber à Dunkerque et rue Allende à Grande-Synthe.

Nous demandons également à ce que des comptages de motorisés soient effectués systématiquement en amont des projets

afin d'adapter les demandes d'aménagement aux situations du trafic.

D'autres projets actuellement en préparation : bilan des boucles automatiques de comptage installées depuis plus d'un an, déploiement des cédez-le-passage cyclistes aux feux, jalonnement vélo. STT.

10 avril : Rencontre avec le stagiaire chargé à la CUD de compiler les informations concernant l'intégration de la question du stationnement des vélos afin d'adapter le règlement communautaire en faveur d'une meilleure prise en compte dans les projets de construction. Mise en relation avec nos partenaires institutionnels et européens. STT.

14 avril : Participation à la réunion de préparation du « Pique-nique cyclable », co-organisé par la Maison de la Voie Verte et l'association ADELE, qui aura lieu le 17 mai. JV

23 avril : Rencontre avec la chargée de mission de l'AGUR sur les projets mobilité du territoire, notamment le réseau de BHNS. Réflexion sur la prise en compte du rabattement à vélo vers les principaux arrêts. STT.

ANTENNE LILLOISE

Deùlémont

23 mars : Rencontre avec M. le Maire. Présentation des actions de l'ADAV, des projets inscrits dans les schémas directeurs de la MEL et du Département et demande d'étude d'un double sens cyclable rue du Mal Foch. Accord sur cette proposition qui devra être soumise pour étude aux services de la MEL. MA.

Halluin

25 mars : Rencontre avec les services de la Ville. Demande de l'ADAV de relancer un Groupe de Travail Vélo. L'ADAV fait part de son « inquiétude » suite à la suppression de certains arrêtés de circulation en faveur de doubles sens cyclables. Une réunion avec les élus sera rapidement programmée pour faire le point. La Ville fait part de son souhait d'inscrire dans la durée une fête du vélo et sollicite la participation de l'ADAV. Une première édition pourrait avoir lieu en juin. L'ADAV réserve sa participation aux suites qui seront données à notre interpellation pour le maintien des doubles sens cyclables. MA.

Hem

20 janvier : Rencontre, suite à son invitation, de l'association SAVE qui souhaite constituer un collectif contre le doublement de la RD 700 (Antenne Sud). L'ADAV rappelle que ce projet routier intégrera des aménagements cyclables qui ont été concertés avec les services du Département. Elle est toutefois prête à rejoindre ce collectif si son objectif est de demander que le doublement serve à accueillir une ligne de bus à haut niveau de service reliant Wattrelos à Villeneuve d'Ascq. MA.

22 janvier : Rencontre avec la Ville et les services de la MEL pour faire le point sur les besoins cyclables dans la commune. L'ADAV rappelle l'opposition de la Ville à l'instauration de doubles sens cyclables. Des « expérimentations » pourraient être acceptées dans un premier temps rues J.-Ferry, de Roubaix et de Beaumont. Le principe d'implantation d'arceaux de stationnement est également validé. L'ADAV fera des propositions concrètes à la Ville

pour les premières implantations.

30 avril : Repérage sur site avec l'élu en charge du vélo des besoins d'arceaux dans le centre ville entre la mairie et Saint-Corneille. MA.

Lambersart

11 février : GTV. Point sur les doubles sens cyclables réalisés et ceux à l'étude ; études à venir pour installation de cédez-le-passage cyclistes aux feux ; état très dégradé des berges de la Deûle ; journée sans voiture le 27 septembre 2015. PD, CG, CH, JMR, LP.

16 février : Réunion de préparation de Cyclofamilles. SK.

14 avril : Rencontre de la Mairie pour préparer une remise en selle le 27 septembre lors d'une journée sans voiture. JP.

15 avril : Échange de pratiques avec une animatrice sécurité routière de la police municipale. JP.

27 avril : Réunion de préparation de Cyclofamilles. SK.

Lille

7 janvier : Visite des locaux à vélos sécurisés d'une résidence de logements collectifs à Bois-Blancs. Des dispositifs d'accroche adaptés (permettant d'attacher la roue avant et le cadre d'un vélo avec un antivol en U) y ont été installés. CG, STT.

8 janvier : Réunion des bénévoles de l'atelier lillois d'aide à la réparation pour définir les perspectives de développement de cette activité.

12 janvier : Rencontre avec l'élu aux solidarités et à la santé pour lui présenter les actions de l'association à destination du public et les bénéfices de la pratique du vélo pour améliorer la santé et limiter les maladies cardio-vasculaires. La Ville faisant partie du réseau des Villes Santé (RVS) animé par l'OMS, souhait d'imaginer l'application de l'outil HEAT permettant de valoriser les bénéfices d'un aménagement cyclable ou piétons en termes de santé et de risques évités. MA, EM, STT.

15 janvier : CCC. Projet d'aménagement du port de Lille. Les circulations sont un des thèmes retenus par la sous-commission en charge de l'aménagement de laquelle l'ADAV est membre. Souhait de bien insister sur la nécessité de conforter la voie verte qui longe la Deûle, faisant partie d'un itinéraire européen, et de prévoir des liaisons entre les quartiers des Bois-Blancs et Vauban, et la Citadelle. STT.

15 janvier : Réunion de préparation de la Semaine Européenne du Développement Durable. Présentation de la Fête du vélo, qui aura lieu le 30 mai à Lille, jour de lancement de la Semaine. CG.

16 janvier : CCC. Présentation par la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement sur la friche St-Sauveur. Souhait de réduire fortement la place de la voiture. Nous apprenons que le maire de Lille a effectué une visite de Copenhague avant de choisir l'équipe d'architectes retenue, ce qui laisse à penser que le concept de ville cyclable a pu la convaincre de la nécessité de remettre en question l'hégémonie encore patente de la voiture à Lille. Demandes du CCC - auxquelles nous n'adhérons pas - de réfléchir à la création d'une solution de transport par câble entre ce lieu, la citadelle et le quartier de Fives. Il nous semble que renforcer les liaisons

L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

favorables au vélo permettront d'apporter une réponse efficace pour relier ces secteurs aux quartiers voisins. STT.

20 janvier : Interview avec la Voix du Nord au sujet de l'atelier lillois d'aide à la réparation. Bilan après un an d'activité dans le local de la rue Eugène-Jacquet. CG.

22 janvier : Développement durable. Point avec la chargée de mission à la Ville sur les questions d'actualité liées au climat : participation de la Ville à la COP 21, fusion de la semaine du DD et de la fête du vélo, intégration de l'opération Mes courses à vélo dans la prochaine édition de la semaine européenne de la mobilité en septembre. STT.

27 janvier : MRES. Préparation d'une synthèse des travaux entrepris fin 2014 au sujet du projet d'aménagement de la friche St-Sauveur. STT.

29 janvier : Intervention auprès d'élèves de l'école Turgot à Lille Sud. Echanges autour des actions de concertation menées par Droit au vélo, dans le cadre d'un temps périscolaire consacré à l'éducation à la citoyenneté (simulation de conseil municipal). CG, STT.

5 février : Réunion de préparation du Printemps à Saint-Maurice-Pellevoisin. Organisation d'un arrêt de la convergence de la Fête du vélo passant dans le quartier. CG.

5 février : Lille 3000. Réunion de préparation de la Fête du vélo, samedi 30 mai à la gare St-Sauveur. CG.

14 février : PDES. Réunion avec les parents d'élèves de l'école Bara-Cabanis Fives et une société développant une application facilitant l'inscription des lignes de pédibus ou vélobus pour desservir l'école, ainsi que point sur les besoins en termes de formation des parents. STT.

18 février : Groupe de travail pour relancer une opération « Mes courses à Vélo » .JP.

24 février : Rencontre avec un étudiant en Master 1 à Lille 2 travaillant sur l'action publique intéressé par les GTV mis en place avec la Ville et notre degré d'implication dans la concertation au sujet de la politique cyclable. CG, STT.

25 février : Rencontre avec une étudiante de l'école d'Architecture de Villeneuve d'Ascq qui effectue une recherche sur la décision par la Ville de créer une zone de rencontre sur la Grand-Place. Rappel de la création du collectif Place aux piétons regroupant plusieurs associations de la société civile à l'initiative d'actions médiatiques afin de revendiquer la piétonisation du site. STT.

27 février : Lilébo. Suite à des courriers et des mails envoyés au service Propreté de la Ville concernant le verre cassé par les équipes chargées de l'entretien des chaussées, un rendez-vous a pu être fixé avec un responsable afin de lui exposer les problèmes causés aux cyclistes par cette pratique. Il est convenu qu'une note soit adressée à chaque agent et une explication orale leur soit apportée par leur employeur. STT.

5 mars : Nouvelle réunion des bénévoles de l'atelier lillois d'aide à la réparation.

12 mars : Rencontre avec le service événementiel au sujet de la grande parade de la Fête du vélo du samedi 30 mai. Modification du parcours pour ne pas rencontrer la marche pour Jésus qui aura lieu le même jour. CG.

12 mars : Animation d'un plateau de maniabilité au collège de Wazemmes pour 6 classes de seconde. JP, AA, SK, HC, AM.

21 mars et 11 avril : Animation avec diaporama auprès des classes de CM1-CM2 de l'école Sophie-Germain.

27 mars : Animation « je roule à vélo en toute sécurité » avec exposition auprès de 4 classes de 5ème du collège Lévi-Strauss de Lille. JP, AA.

30 mars : GTV. Stationnement : une partie des 120 arceaux programmés au 1er trimestre sont installés. La 2e commande ne pourra en contenir que 70 pour en garder en réserve en cours d'année, le budget Ville spécifique ayant été réduit de moitié. Aménagements : la MEL nous présente le programme voirie en cours de validation par les élus, d'un montant de 1,5M €.

qui sera certainement ramené à 1M € en 2016. L'ADAV demande la priorité sur des aménagements légers notamment les DSC mis en attente depuis le blocage de l'été 2012. Avenue de Dunkerque : projet de requalification reporté faute de financement, un aménagement plus léger pourrait être envisagé en attendant. Pont de Fives/rue Javary : un nouveau plan nous est présenté intégrant deux traversées sur le pont, la MEL propose un élargissement du trottoir/piste qui nous semble superflu au vu des fréquentations. Rue du Faubourg-d'Arras : l'UTLS est chargée de proposer de nouveaux plans intégrant couloirs bus et bandes cyclables. Secteur Carnot/Urbanistes : étude en cours par le service urbanisme, sera évoqué lors du prochain GTV. Cédez-le-passage cyclistes aux feux : de nombreux vols de panneaux, un état des lieux sera assuré par l'ADAV pour un remplacement rapide. Un nouveau plan général de circulation est en cours de réflexion mais l'ADAV n'est pas associée, un courrier est de nouveau envoyé au maire, nous souhaitons faire entendre la nécessité d'apaiser la circulation pour permettre l'essor du vélo. Rues de la Seine et Combemale : aménagements récents qui présentent de gros dysfonctionnements en termes de continuité et de réinsertion. Questions diverses (détection des feux cyclistes piste bd des Cités-Unies à améliorer, étude de DSC rue Combemale vers Loos, infrastructure (dont stationnement) pas satisfaisante porte de Valenciennes, problème de rail bd de l'Usine, nettoyage des rues et verre cassé, verbalisations des infractions sur aménagements cyclables). CG, YL, STT.

31 mars : Lille 3000. Nouvelle réunion de préparation de la Fête du vélo, samedi 30 mai à la gare St-Sauveur. Point sur l'espace disponible sur le parvis. CG.

7 avril : Réunion de concertation autour du projet Euraille3000 avec la MRES et d'autres associations membres du réseau. Droit au vélo alerte sur le fait que le stationnement vélo n'est nulle part évoqué dans le projet présenté, localisé sur et autour des deux gares Flandres et Europe. CG.

13 avril : Rencontre avec la Ville pour définir les termes de notre convention 2015. Le soutien de la Ville portera sur nos actions de marquage, d'éducation au vélo, notamment en milieu scolaire, d'organisation de la fête du vélo et de concertation et par l'attribution à titre gracieux du local qui héberge l'atelier d'aide à la réparation. MA.

14 avril : Rencontre avec la SPL Euraille au sujet du projet de requalification du secteur des deux gares (Lille-Europe et Lille-Flandres) pour améliorer les cheminements piétons et cyclables. Projet de boucles en impasse afin d'éviter le transit, en priorité de l'avenue Willy-Brandt vers la place des Buisses. Demandes pour que des solutions de stationnement sécurisé des vélos soient pensées en amont afin de les intégrer dès le début du projet, et pour que des poches de stationnement de courte durée soient disséminées sur tout le secteur, au niveau des accès aux gares et aux bâtiments recevant du public. CG, STT.

30 avril : Nouvelle réunion des bénévoles de l'atelier lillois d'aide à la réparation.

Lomme

13 avril : Relance du GTV qui devrait reprendre un rythme régulier. Rencontre avec les élus de la Ville et les services de la Ville et de la MEL. Point sur l'historique des demandes déjà formulées précédemment et sur les projets en cours. Les priorités de l'ADAV sont l'étude de doubles sens cyclables rues Charles-St-Venant, JB-Lebas, Pierre-de-Geyter, Albert-Thomas (côté av de Dunkerque), de la Drève (entre place du Maréchal Leclerc et av de Dunkerque), Allard et chaudiou rue Jules-Guesde (entre av Dunkerque/maison des Enfants et rue Albert-Thomas). MA, CG, CH.

Loos

5 février : Réunion d'échanges avec la Ville autour du micro-PDU du secteur. Etat des lieux des aménagements cyclables existants et à réaliser sur la commune. PC, CG.

20 février : Intervention en comités de quartier pour échanger avec les habitants autour de l'intérêt de la généralisation des doubles sens cyclables. PC, CG.

11 avril : Réunion habitants/élus/techniciens sur la mobilité et l'écomobilité scolaire. Des projets de fermeture de rue aux heures d'arrivée des enfants à l'école pourraient voir le jour sur des axes non structurants afin d'inciter les parents à délaisser la voiture pour les courtes distances. Renvoi vers des réflexions ayant pris la forme de fiches Bonne pratique en ligne sur ecomobilite.org. Information sur les locaux condamnés dans les logements sociaux qui pourraient servir au stationnement sécurisé des vélos. La Ville est intéressée par la démarche de La Madeleine ayant permis l'ouverture d'abris sécurisés en complément de ceux gérés par Transpole pour les résidents. STT

Quesnoy-sur-Deûle

29 avril : Réunion de préparation du prochain GTV avec les services de la Ville. Point sur les doubles sens cyclables, cédez-le-passage cyclistes et sas vélos aux feux, arceaux de stationnement vélo. CG, SH.

Ronchin

7 janvier : Réunion de terrain avec les élus de la Ville, les services de Lille Métropole et de Nord Asphalte autour d'un problème de revêtement glissant de la passerelle Jean-Jaurès récemment rénovée (plusieurs chutes de cyclistes ont eu lieu au début de l'hiver). Des tests de glissance seront réalisés par Lille Métropole. CG.

L'ADAV Y ÉTAIT DANS LES ANTENNES

21 janvier : Visite de terrain, état des lieux de la politique cyclable sur la commune. CG, STT, CV.

11 mars : Réunion spécifique aux projets liés à l'écomobilité scolaire sur la commune, avec l' élu en charge du vélo et la chargée de mission Agenda 21. Point sur les actions qui pourraient être proposées aux écoles, notamment la fermeture de certaines rues d'accès aux heures d'entrée et de sortie. STT.

2 avril : GTV. Point sur le Plan de Déplacement d'Administration lancé par la Ville auprès de ses agents ; comptages vélo rue Sadi-Carnot ; relance de la Ville au sujet d'une étude pour création d'aménagements cyclables sur le pont de la rue Sadi-Carnot ; étude en cours de la MEL sur le chemin des amoureux ; étude de sécurisation de la rue Jean-Jaurès (marquage de pictogrammes vélos) ; réalisation prévue en 2015 des doubles sens rues Lestienne et Bel-air ; généralisation des sas vélos et cédez-le-passage cyclistes aux feux ; identification d'emplacements prioritaires pour installation d'arceaux vélos ; proposition d'une chaussée à voie centrale banalisée rue du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny ; départ convergence Fête du vélo.

22 avril : Visite de terrain avec les services et élus de la ville au sujet de la sécurisation pour les cyclistes de la rue Jean-Jaurès. CG, STT.

Roubaix

18 février : Rencontre avec l' élu en charge du vélo qui présente son projet de valorisation du canal de Roubaix pour y accueillir des touristes à vélo et les déplacements quotidiens. La Ville souhaite se baser sur le canal qui accueille l'EuroVelo 5 pour développer un réseau de points-nœud permettant la découverte du patrimoine de la ville. L'ADAV rappelle la nécessité de travailler également sur les déplacements utilitaires des cyclistes. MA

12 mars : Nouvelle rencontre avec la Ville et les communes avoisinantes pour développer un réseau de points-nœud sur le versant Nord-Est. MA.

2 avril : Pré commission de circulation des quartiers Sud. Analyse de différents projets de voirie dont beaucoup de demandes de sens unique pour optimiser le stationnement ! L'ADAV demande l'étude de DSC allée Maertens, rue de la Potennerie et rue Bossuet. Point sur l'expérimentation demandé précédemment par l'ADAV des chaudières avenue Linné et boulevards de Lyon et de Reims : retour très positif unanime. Avenues Alfred-Motte et Roger-Salengro : présentation de l'étude d'aménagement de bandes cyclables demandée par l'ADAV. MA.

9 avril : Commission de circulation des quartiers Sud en présence des élus. Les propositions d'études de doubles sens cyclables demandées par l'ADAV sont acceptées. L'étude de bandes cyclables sur l'avenue Motte sera étudiée plus en détail dans un prochain groupe de travail vélo qui devrait se dérouler courant juin. MA.

Saint-André

9 février : Parcours du cœur. Préparation de l'intervention de l'ADAV auprès du grand public au cours d'une journée en avril pour faire le lien entre santé et modes actifs. STT.

13 février : Rencontre avec le nouveau correspondant local afin de définir une stratégie pour lancer une dynamique de concertation avec la Ville. MA, CG, PM, STT.

Villeneuve d'Ascq

19 janvier : Rencontre avec les services de la MEL et de la ville pour prioriser les demandes d'aménagements cyclables réalisables en 2015. Nos demandes portent sur des doubles sens cyclables rue de Wasquehal, rue Jeanne-d'Arc, rue du Général Leclerc, rue des Stations et une partie de la rue Decugis. RN 227 (bd du Breucq) : études de franchissements sécurisés au même niveau que la circulation automobile (permet de ne pas prendre les buses) entre l'avenue du Pont-de-Bois et la rue de Lille et entre le Bd de Mons et la Rousinerie. MA.

22 janvier : GTV. Retour sur les réalisations depuis 2 ans et sur les perspectives à venir. Présentation de projets abordés lors de la réunion du 19 janvier et des projets du CG 59. Ce dernier doit enfin réaliser la réfection de la piste du 8 mai 45. FD, EM.

30 janvier : Réunion pour faire le point sur les actions qui seront inscrites en 2015 dans le cadre de notre convention de partenariat. Ces actions portent essentiellement sur les séances de vélo-école dans les écoles primaires de la ville. MA.

2 février : Réunion avec les services de la ville, de la MEL et de Transpole pour réaliser une communication spécifique sur les modes doux. Après discussion le besoin essentiel semble être la signalisation des itinéraires cyclables et des cheminements piétonniers. MA.

20 février : Réunion avec les services de la ville pour identifier un axe cyclable Nord Sud à jalonner. MA.

20 février : Préparation d'un challenge mobilité avec Flexinéo dans le cadre du projet CmaBulle. JP.

Entre le 17 mars et le 25 avril : Animation d'un cycle de 4 séances de vélo-éducation (exercices de maniabilité, séance théorique, sortie en groupes) auprès de classes de CM2 dans les écoles suivantes : La Fontaine (2 classes), Taine, Toulouse-Lautrec. AA, CG, HC, JP, MD.

Entre le 3 et le 24 avril : animation d'un cycle de 4 séances de vélo-éducation (exercices de maniabilité, séance théorique, sortie en groupes) avec un groupe de CM1-CM2 à l'école Verlainne dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

17 mars : Réunion avec les services de l'Office du Tourisme pour la mise à jour des circuits vélo proposés. MA.

8 avril : Nouvelle réunion avec l'Office du Tourisme pour la mise à jour des circuits vélo. MA.

16 avril : Nouvelle présentation du projet cyclable du giratoire Saint-Ghyslain et de la rue Jean-Jaurès. MA.

ANTENNE VALENCIENNOISE

Saint-Saulve

19 janvier : Réunion de préparation d'un parcours familial à vélo dans le cadre des Parcours du cœur. AL.

16 mars : Nouvelle réunion de préparation des Parcours du cœur. AL.

29 mars : Organisation d'une balade cham-

pêtre et familiale à vélo et animation d'un stand d'information dans le cadre des Parcours du cœur. CB, JG, AH, NL, AL.

SITURV

3 février : Participation à la commission consultative du service public local des transports, en prévision d'un appel d'offres pour un nouveau délégataire de service public. AL.

Valenciennes

26 janvier : Rencontre avec les services de la Ville pour l'organisation de Val'en cycles, la fête du vélo de Valenciennes qui aura lieu le 19 septembre 2015. AL.

27 janvier : Réunion à la Maison de quartier de Saint-Vaast en prévision d'actions de sensibilisation sur les déplacements à vélo. AL.

5 mars : Rencontre avec des étudiants du Valenciennois pour définir un partenariat avec leur projet « Val London ». Randonnée en tandems (un étudiant et un non voyant) entre Valenciennes et Londres. A.L.

7 avril : Rencontre avec la Ville de Valenciennes autour d'une proposition de travail en concertation sur la mise en place de nouveaux aménagements cyclables dans la ville. La méthodologie décrite démontre un intérêt évident pour une politique cyclable ambitieuse. CG, AL.

11 avril : Stand d'information au magasin Biocoop. Les clients se sont montrés très intéressés par le vélo, certains utilisant déjà ce mode de déplacement pour venir à leur magasin. RB, NL, AL, PR.

14 avril : Stand d'information à l'occasion du départ de la randonnée « Val London » en tandem. Droit au vélo accompagne les participants quelques kilomètres. NL, AL.

Valenciennes Métropole

23 avril : Réunion de travail sur la lutte contre le diabète. Les professionnels de la santé présents ont insisté sur la nécessité d'une activité physique au quotidien dans le cadre de la prévention de cette pathologie. AL.

ANTENNE HAZEBROUCKOISE

Hazebrouck

29 janvier : Rencontre avec la municipalité pour étudier les modalités d'un partenariat entre la Ville et l'ADAV. MA, ER, RF.

3 février : Réunion de préparation de l'intervention de Droit au vélo dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées. Premiers échanges autour des compromis en termes de comportements et d'aménagements, afin de satisfaire les besoins des personnes handicapées et des cyclistes. CG.

12 février : Cotech final du micro PDU Nord Lys. Les préconisations pour développer l'usage du vélo, étudiées par les services de la MEL en association avec l'ADAV, sont de valoriser l'usage de la voie verte de la Lys, généraliser les doubles sens cyclables, développer l'offre de stationnement pour les vélos, traiter les coupures et notamment les franchissements du boulevard de la Lys et contraindre la circulation auto sur certaines petites routes de campagne pour y permettre l'usage du vélo en sécurité entre les différents localités. MA.

20 février : Rencontre avec les services pour faire le point sur les boucles de comptages automatiques installées par la MEL, et les statistiques obtenues. CG.

24 février : Rencontre avec un étudiant de Lille 2 qui prépare un mémoire sur la politique cyclable de la ville de Lille et sur la métropole lilloise. CG, STT.

5 mars : Rencontre d'un animateur de la MEL qui souhaite utiliser le vélo comme mode de déplacement lors d'animations. JP, AA.

9 mars : Rencontre avec les services autour du Challenge Européen du Vélo. AA, CG, JP.

13 mars : Nouvelle réunion de préparation de l'intervention de Droit au vélo dans le cadre de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées. CG.

12 mars : Copil final du micro PDU Nord Lys en mairie de Linselles. Les préconisations du Cotech sont présentées aux élus du territoire. Pas d'objections par rapport aux propositions concernant le développement de l'usage du vélo. La préoccupation des élus porte toutefois, principalement, sur une meilleure desserte automobile de leur territoire. La ligne TER, menacée à terme de fermeture est unanimement défendue. MA.

17 mars : Réunion au sujet de la communication autour de la programmation des Délices de la Lys, dans le cadre de laquelle est organisée la balade de la Deûle à la Lys le dimanche 31 mai à l'occasion de la Fête du vélo. CG.

8 avril : Réunion avec les services de la MEL et de la ville de Villeneuve d'Ascq sur la résorption des coupures du boulevard du Breucq. Ces coupures ont été mises en évidence par l'ADAV dans le cadre de l'étude « vers une métropole cyclable – 2020 ». Deux franchissements sont étudiés : liaison entre l'av du Pont-de-Bois et la rue de Lille et liaison entre le bd de Mons et la Cousinerie. Les deux projets consistent en la réalisation de pistes cyclables et par un traitement en cohabitation avec les piétons sous les ouvrages qui permettent le franchissement du bd de Mons. Pour la liaison bd de Mons – Cousinerie l'ADAV demande également le traitement du giratoire qui donne accès au Décathlon Campus. MA.

16 avril : Réunion avec les services de la MEL sur la conception des aménagements cyclables. Il s'agit notamment de faire un point sur les guides techniques réalisés conjointement et dont la dernière mise à jour remonte à 2010. La chaudiou, suite à l'expérimentation réalisée à Roubaix, sera développée sur le territoire. Cet aménagement très répandu aux Pays-Bas et en

Suisse permet en effet de favoriser la circulation des cyclistes en limitant la vitesse des voitures. Les normes sur les doubles sens cyclables sont également discutées pour les assouplir en présence de bus et pour la réalisation de bandes cyclables sur des emprises plus limitées qu'actuellement. Des visites sur le terrain seront organisées pour étudier plus en détail ce projet d'évolution des normes pour la réalisation de doubles sens cyclables. Les seuils zéro sur les pistes cyclables contiguës aux trottoirs posent problème pour les déficients visuels. Pour l'ADAV un ressaut de 2 cm pénalise fortement le cycliste. Les projets de pistes au niveau d'un trottoir devront être étudiés attentivement pour limiter au maximum la répétition de ressauts à 2 cm. Les trottoirs traversant posent problème pour les cyclistes du fait d'un ressaut difficilement franchissable sans risque de chute. Un compromis est trouvé pour adoucir les bordures. MA, CG, STT.

23 avril : Réunion avec les services de la MEL et de Villeneuve d'Ascq pour étudier la mise en place inter-quartiers. Ce jalonnement directionnel devra s'articuler avec le jalonnement qui sera mis en œuvre sur l'ensemble de la métropole. Les premières implantations devraient intervenir en 2016. MA.

23 avril : Intervention à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées. Présentation des actions de sensibilisation menées par Droit au vélo et échanges autour des messages à faire passer aux cyclistes pour une meilleure cohabitation avec les personnes en situation de handicap. Échanges autour des compromis adoptés par la MEL en matière d'aménagements de voirie. CG.



27 janvier : Présentation du projet du CG 62 de mise à 2x2 voies de la RD 939 sur la section Tinqués – Aubigny-en-Artois. L'ADAV ira sur le terrain avant de donner un avis sur ce projet. MA.

17 février : Atelier «infrastructures» de Pas-de-Calais Tourisme. MA, CG.

12 mars : Nouvelle présentation du projet de contournement sud d'Arras sur la RD 60. L'ADAV rappelle son souhait d'une continuité cyclable le long de ce projet pour permettre une liaison cyclable entre Agny et Wailly. MA.

26 mars : Présentation du projet de continuité de l'Eurovélo 4 entre Étaples et Le Touquet. Les pistes cyclables seront réaménagées et une continuité sera assurée sur le pont Rose. MA.

27 mars : Présentation du projet de ré-

fection des pistes cyclables de la RD 60 entre Beaurains et Tilloy. Une piste bidirectionnelle sera réalisée au sud de la RD 60. L'ADAV demande de prévoir une liaison avec le site de Terre en Fête au nord conformément aux orientations du PDU de la CUA. Les raccordements de la piste avec les giratoires aux deux extrémités du projet seront revus selon les préconisations de l'ADAV. MA.

27 mars : Point sur l'ensemble des projets de véloroutes et voies vertes du département et sur l'état d'avancement du schéma régional des VVV sur le territoire. Pour le Département la priorité est donnée à l'achèvement de l'EuroVelo n°4 qui suit le littoral. MA.

9 avril : Rencontre avec les services du département pour préparer la semaine de

la mobilité. L'ADAV assurera en septembre une journée d'information et de sensibilisation auprès des agents basés à Arras. MA, JP.

14 avril : Nouvelle rencontre avec les services du département pour étudier plus en détail la possibilité d'une continuité cyclable le long du projet du contournement sud entre Agny et Wailly. La circulation des vélos pourrait se faire sur les chemins agricoles qui seront réalisés. Le franchissement du Crinchon nécessite la pose d'une passerelle. MA.

22 avril : Visite sur site avec les services du département pour étudier la faisabilité d'une continuité cyclable le long du contournement sud entre Agny et Wailly et son raccordement avec la piste cyclable déjà existante à Beaurains. MA.

13 janvier : Nouvelle rencontre avec les services du département pour faire le point sur le projet d'aménagement cyclable du giratoire Saint-Ghyslain et de la rue Jean-Jaurès à Villeneuve d'Ascq. Le Département étudie la possibilité de travailler en plusieurs phases. Priorité est donnée à la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le pourtour du giratoire avec reprise des entrées-sorties au réseau autoroutier. Le traitement du franchissement de l'autoroute pourrait se faire de manière transitoire sous la forme de bandes cyclables. MA.

22 janvier : Réunion avec les services du département, de la ville d'Hem et l'ENLM pour faire le point sur le projet de piste cyclable entre Hem et Forest-sur-Marque le long de la RD 952. L'aménagement cyclable utilisera une partie de l'ancienne plateforme ferroviaire de la ligne Halluin - Somain. Cette piste se raccordera à celle programmée dans le cadre du doublement de la RD 700. La liaison avec la RD 64 qui mène à Sully-lez-Lannoy sera assurée. MA.

27 janvier : Analyse du projet de convention Département / ADAV. La convention 2015 - 2017 sera reconduite à l'identique par rapport à celle couvrant les années 2013 - 2015. MA.

4 février : Réunion avec la direction de la voirie du département pour faire le point sur notre convention et pour envisager la réalisation d'un guide technique sur la conception des aménagements cyclables à l'image de ceux déjà réalisés avec la MEL et le Département du Pas-de-Calais. MA.

4 février : Réunion sur site sur la RD 952 entre Lesquin et les 4 Cantons pour améliorer la si-

gnalisation des pistes cyclables existantes. MA.
19 février : Réunion à Wavrechain-sous-Denain avec le maire et les services du département sur le projet cyclable de la RD 645 dans la traversée de la commune. Des pistes cyclables unidirectionnelles seront réalisées mais devront être interrompues sous l'ouvrage SNCF. La proposition de l'ADAV de réaliser une chaussée au niveau de ce rétrécissement est retenue. MA.

6 mars : Réunion annuelle sur les projets de l'Arrondissement de Douai. 1/ Opérations en travaux en 2015. RD 125 à Douai pour permettre la desserte du collège Canivez ; travaux envisagés au second semestre, des abaissés de bordure sont à prévoir face au lotissement. Le point noir reste le giratoire en amont, non traité dans l'opération. Il sera proposé par l'UT dans une nouvelle inscription au Plan Routier Départemental. Une action de communication / sensibilisation au collège après achèvement des travaux sera réalisée par l'ADAV et Droit d'vélo. Franchissement de l'A 21 : continuité cyclable RD 917 Douai - Frais marais ; travaux envisagés fin d'année et répartis sur deux années. 2/ Opérations en cours d'études, Raches - Flines - Coutiches / RD 938 : piste bi directionnelle au sud de la RD 938 puis passage en piste uni dans la traversée de Flines-les-Raches). RD 25 Ferin, aménagement provisoire d'une section de piste bidirectionnelle au niveau de l'échangeur. RD 643 Cantin - Bugnicourt - Aubigny-au-Bac : pistes de travail. Une piste bidirectionnelle pourrait être envisagée. RD 65 Gœulzin sortie d'agglomération - RD 25 : demande de l'ADAV d'assurer une continuité cyclable entre Douai

et l'hôpital et l'entrée de Douai. Cette opération est tributaire de l'avancée des études de la ligne 2 du BHNS de l'agglomération de Douai. MA, VS.

31 mars : CG 59 Ferin, visite sur site pour analyser le projet de piste bidirectionnelle qui serait réalisée dans le cadre du réaménagement de l'échangeur pour accéder à la voie rapide. MA, VS.

1er avril : Rencontre avec l'Unité Territoriale de Lille pour faire le point sur la programmation des tapis en 2015 afin d'en profiter pour y améliorer, quand c'est possible, les chemements cyclables : continuité des bandes, réalisation de sas, reprise des marquages... + point sur les problèmes soulevés par l'ADAV sous la forme de cyclofiches. La réfection de la piste cyclable de la rue du 8 mai 1945 à Villeneuve d'Ascq reste la priorité de l'ADAV. Sa réfection devrait enfin démarrer en 2015. Le Département nous signale que l'on peut lui signaler les problèmes d'entretien courant sur les aménagements pour y déclencher une intervention rapide : végétation, bris de verre... Suite à cette rencontre la végétation qui entrave la piste du pont de Fives sera coupée. MA, STT.

15 avril : Réunion avec les services du département pour étudier l'accessibilité des collèges à vélo sur les établissements pilotes retenus par les élus. MA.

21 avril : Réunion avec les services du département pour faire le point sur l'aménagement cyclable de la RD 48 (rues Galilée et Kuhlmann) à Loos. La réalisation des bandes cyclables doit intervenir fin 2015. MA.



6 janvier : Rencontre des services de la Région. Point sur les perspectives d'actions de l'ADAV dans le cadre de la convention de partenariat. Échanges autour d'un projet d'évènement de valorisation des Véloroutes et Voies Vertes régionales. MA, CG.

15 janvier : Participation de l'ADAV à une réunion de restitution des demandes des associations pour la préparation de la nouvelle convention TER. L'ADAV demande que les bus de substitution offrent la possibilité d'embarquer les vélos dans les soutes. MA.

3 février : Intervention auprès des classes de seconde du lycée Jean-Bertin à Bruay-la-Buisière. JP.

28 janvier : Rencontre d'un stagiaire de la Ligue Nord - Pas-de-Calais de Cyclotourisme. Échanges autour du tourisme à vélo en région. MA, CG.

11 février : COPIL sur la Véloroute du Paris - Roubaix à Saint-Amand. L'ADAV interpelle les élus sur la nécessité de desservir certains sites emblématiques de la course à l'exemple de la trouée d'Arenberg. Il est convenu qu'un repérage sur le terrain sera effectué entre l'ADAV et le bureau d'étude missionné pour déterminer le tracé. MA, CG.

17 février : Réunion de préparation d'une action de sensibilisation à la pratique du vélo au lycée Pasteur de Lille. JP.

19 février : Intervention auprès d'adhérents d'Accueil Paysan pour les sensibiliser à l'accueil des touristes à vélo. CG.

10 mars : Action de sensibilisation éclairage + marquage contre le vol en gare de Don. AA, JP.

11 mars : Action de sensibilisation éclairage + marquage contre le vol en gare d'Aulnoye-Aymeries. DD, JP.

13 mars : Recueil de l'avis de l'ADAV sur le projet de Réseau Express Grand Lille entre la MEL et le Bassin Minier dans le cadre de la concertation organisée par le Comité National du Débat Public. MA.

24 mars : Opération éclairage-marquage en gare de Cambrai. MA, JP, PhR.

24 mars : Rencontre du service des formations initiales du Conseil Régional pour construire un programme de promotion du vélo dans les lycées. JP.

25 mars : Opération éclairage-marquage en gare de Saint-Omer. MA, JP, RM.

26 mars : Animation au lycée Baggio de Lille avec une classe qui part plusieurs jours à vélo vers le littoral : règles de circulation en groupe + autodiagnostic des vélos. AA, JP.

2 avril : 2nd copil, à Wallers, sur la véloroute du Paris-Roubaix qui doit relier Valenciennes à Roubaix. Le tracé initial prévu doit passer au nord dans la forêt de Saint-Amand. Un tracé secondaire est demandé pour passer par Arenberg. De même il est demandé de passer par la gare de Templeuve et le moulin de Vertain. MA.

2 avril : Intervention sur la promotion du vélo avec diaporama auprès de 4 classes du lycée Baggio. JP.

9 avril : Réunion d'échanges à Arras au sujet des projets candidats au programme transfrontalier Interreg V autour du tourisme à vélo. Ils porteront sur : la réalisation d'aménagements essentiellement sur des itinéraires EuroVelo ; le développement de points-nœuds ; des actions en matière de marketing. CG.

7 avril : Action de sensibilisation éclairage + marquage contre le vol en gare de Saint-Pol-sur-Ternoise. JP.

13 avril : Action de sensibilisation éclairage + marquage contre le vol en gare de Bergues. JP.
20 avril : Repérage à vélo du tracé de la véloroute du Paris-Roubaix entre la gare de Valenciennes et la métropole lilloise. L'ADAV propose une entrée dans Valenciennes par les rives de l'Escaut entre Valenciennes et Bruay-sur-Escaut. MA, NL.

L'ADAV Y ÉTAIT

CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL EN ÉCOMOBILITÉ

6 janvier : PDES. Présentation du projet CMA-Bulle, une application en développement qui vise à faciliter la conduite des enfants à l'école ou aux activités extra-scolaires par la mise en relation des parents pour organiser du covoiturage, des pédibus ou vélobus. Expérimentation en cours dans des établissements scolaires de Marcq-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq. JP, STT.

16 janvier : Participation au casse-croûte organisé par l'association Vivacités dont l'objectif est d'échanger sur l'architecture et l'urbanisme. Thème abordé : les ambassadeurs du développement durable, réseau animé par le Cerdd. Nous rappelons notre souhait d'y être associé pour aborder les questions liées à la mobilité. JP, STT.

19 janvier : PACET CUD. Atelier mobilité et urbanisme. Bilan de l'édition 2009-2015 du Plan climat. Intégration de la qualité de l'air à titre réglementaire. Parution prochaine des résultats de la nouvelle Enquête Ménages Déplacements (EMD), la dernière remontant à 2002. La mobilité est au cœur de la prochaine édition du plan climat avec l'installation de nombreuses boucles automatiques de comptage des vélos, l'élargissement du réseau de stations du VLS, la refonte du réseau de transports en commun avec la mise en œuvre de lignes de bus à haut niveau de service et les réflexions autour du PLU. STT.

23 janvier : Muturba. Participation pour la 1^{ère} fois du Centre ressource à ce réseau animé par le Cerdd ayant pour vocation de faciliter les échanges sur l'urbanisme en région par la création d'un répertoire des possibilités d'intervention des structures sur ces questions. STT.

28 janvier : Préparation avec le GRAINE d'une journée de formation à destination des structures animant un Point Environnement Conseil, réseau animé par la MRES, sur les questions d'écomobilité, notamment scolaire. En amont de cette journée, un argumentaire sera réalisé pour faciliter l'appropriation de la méthodologie propre à la mise en œuvre d'un PDES orienté vers les acteurs intervenant en milieu scolaire. JP, STT.

29 janvier : COMUE. Présentation du bilan des GES qui montre que les déplacements sont responsables pour 68% des émissions, et de l'enquête auprès des étudiants et personnels des universités en région portant sur leurs localisations, leurs modes de déplacements et d'autres paramètres comme la proportion d'étudiants boursiers. Mise en place de 4 ateliers afin de préparer un plan d'actions visant à limiter le recours à la voiture individuelle. STT.

30 janvier : ADEME et Région. Comité technique pour finaliser le nouveau programme d'actions du Centre ressource. JP, STT.

9 février : Rencontre du Centre d'Animation du Nouveau à Hazebrouck comme potentiel acteur-relais du centre ressource pour échanges de pratiques. JP.

10 février : Pays du Ternois. Rencontre avec le chargé de mission Plan climat pour faire le point sur l'actualité de la mobilité sur le territoire et imaginer les contours d'un partenariat. MA, JP, STT.

11 février : ADEME Ile de France. Participation à une rencontre du réseau des ambassadeurs de l'écomobilité scolaire en Ile-de-France. JP.

12 février : PACET MEL. Rencontre des partenaires du Plan Climat. Présentation d'une charte visant à intégrer les différentes thématiques (dont la mobilité avec un focus sur l'amélioration de la prise en compte des modes actifs) dans les

actions portées par les partenaires (collectivités, entreprises, associations...). STT.

13 février : Prise de contact avec l'agence de communication Les Enchanteurs pour imaginer une collaboration afin de mettre en œuvre un plan de communication du Centre ressource pour le faire connaître auprès des acteurs potentiels. JP, STT.

16 février : DREAL. Participation à un groupe de travail pour envisager la mise en œuvre des PDES. JP.

26 février : APES. Préparation d'un format d'intervention destinée aux acteurs du Pays du Ternois afin susciter l'intérêt auprès des élus et de lancer une dynamique de territoire sur le thème de la mobilité et d'imaginer des symbioses entre les différents projets en gestation ou en cours, à l'image des Itinéraires, temps prenant la forme de débats, d'interventions et de colloques. D'autres territoires pourraient bénéficier de cette approche : Saint-Omer et 7 Vallées. JP, STT.

9 mars : Communication. 2^e rencontre avec Les Enchanteurs pour finaliser le cahier des charges propre à la mission. JP, STT.

9 mars : Restitution par des étudiants en ESS de travaux sur les potentiels d'une plateforme en mobilité à l'échelle de l'agglomération en prenant pour références d'autres structures de même type mises en place sur d'autres agglomérations : Mobilis à Cambrai et Evede à Douai. STT.

10 mars : À l'initiative du GRAINE et du Centre ressource, réunion avec les partenaires pour rédiger un argumentaire destiné à convaincre les structures potentiellement en capacité d'agir sur l'écomobilité scolaire. JP, STT.

11 mars : V'Nord. Échange avec la chargée de mission pour recueillir nos recommandations afin de développer le service actuellement proposé à l'état de projet par les réseaux Arc en ciel 1 et 2. Nos conseils : se rapprocher de TEC, l'AOT en charge des transports en commun sur la région wallonne qui a mis en place un service similaire et du SMIRT pour intégration à la plateforme de mobilité en cours de réalisation. STT.

13 mars : ESS. Rencontre avec une étudiante italienne qui effectue un travail comparatif entre les situations des deux pays, notamment la partie mécénat plus présente en Italie, avec la contrainte de devoir répondre à certaines attentes des entreprises partenaires. STT.

18 mars : PDES. Réunion avec plusieurs techniciens du département du Pas-de-Calais pour relancer la dynamique initiée deux ans plus tôt avec le collège de Pernes. Plusieurs pistes suite à l'enquête menée auprès des élèves et parents, dont la fermeture de la rue d'accès aux trois établissements scolaires. Un plan d'actions sera à discuter avec les personnes concernées. JP, STT.

19 mars : ADEME. GT amélioration de l'accompagnement et de la planification des projets de mobilité, avec le bureau d'études Inddigo. Travail proposé sur plusieurs régions afin de recueillir les besoins en ingénierie de projet. Plusieurs avis portent sur la nécessité d'une meilleure cohérence entre les différents documents de planification, de faciliter l'accès aux données des territoires et d'améliorer la consultation des populations. La question de la réglementation du stationnement est également abordée, avec comme constat que ce levier reste encore peu utilisé par les élus pour permettre un vrai report modal au détriment de la voiture personnelle. STT.

19 mars : Intervention au CREPS de Wattignies sur le thème « l'impact de nos déplacements quotidiens, les alternatives à la voiture individuelle ». JP.

23 mars : Rencontre avec le principal du lycée Jacques-Durand à Saint-Omer pour envisager de futures actions de promotion du vélo. JP, AM.

25 mars : Échanges avec la chargée de mission Santé de la ville de Nantes qui a encadré la mise en œuvre de l'outil HEAT avec Nantes Métropole. La dynamique qui en a découlé a permis de faire prendre conscience des enjeux liés à la qualité de l'environnement urbain par les différents services. STT.

31 mars : Réunion avec le centre de documentation de la MRES pour mutualiser ressources et méthodes de travail, notamment pour la veille. JP.

2 avril : Échanges avec l'ingénieur de l'Observatoire du Climat animé par le Cerdd afin de récupérer et traiter les données des comptages de cyclistes réalisés par l'ADAV dans le cadre d'une publication sur les transports et le climat en région. STT.

3 avril : PACET CAHC. Rencontre avec l'animatrice du Plan climat pour nous présenter les actions inscrites au nouveau programme qui sera voté en juin par le conseil communautaire. Plusieurs actions concernant la mobilité se retrouvent dans les axes consacrés à l'urbanisme (SCOT, PDU porté par le SMT Artois Gohelle, Plan vélo, lignes de BHNS), aux déplacements (PDE, PDES, projet de VLS) et la sensibilisation (site Aquaterra, éco-événements, livraison du dernier kilomètre). JP, STT.

9 avril : Rencontre du Club PLUI national. Actualité sur les PLUI en expérimentation dans plusieurs régions dont le Nord – Pas-de-Calais avec la CASO. Avancées permises avec la loi MAPAM en ce qui concerne la compétence de police du stationnement qui pourra être reprise par les agglomérations pour faciliter la cohérence dans le traitement entre les communes, ainsi que la dépénalisation du stationnement qui permettra aux communes de fixer le montant de l'amende en cas de non paiement. STT.

11 avril : MRES/CRAJEP. Présentation du jeu coopératif sur l'écomobilité, Optimove Junior auprès d'un public d'animateurs. JP.

14 avril : Rencontre du CPIE Villes de l'Artois comme potentiel acteur-relais du centre ressource pour échanges de pratiques.

21 avril : COMUE. Atelier Coûts de la mobilité. Nécessité de communiquer sur les externalités induites par les déplacements en voiture afin de faire prendre conscience aux décideurs des collectivités, des entreprises et des administrations du coût réel de la voiture. STT.

21 avril : DREAL. Participation au groupe de travail pour la communication sur les PPA. JP.

22 avril : Coorganisation avec EuroProject Consult d'une session de formation à la campagne « Émile le Serpent Mobile » pour organiser un challenge écomobilité en milieu scolaire. JP.

22 avril : Intervention auprès d'un public de seniors au CLIC d'Armentières sur le thème « l'impact de nos déplacements quotidiens, les alternatives à la voiture individuelle ». JP.

29 avril : Formation d'animateurs pour l'animation d'un plateau de mobilité. En partenariat avec l'association Évasion à la Halle Canteleu de Villeneuve d'Ascq. JP.

L'ADAV Y ÉTAIT DIVERS

ADAV

5 janvier : Rencontre des administrateurs et salariés d'Opale Vélo Services. Échanges autour des activités de nos deux associations. MA, CG, JP.

12 mars : droitavelo.org La refonte du site est en cours. Un dernier travail de déplacement des articles de l'ancien site est nécessaire avant la mise en ligne publique, ainsi qu'une formation rapide aux administrateurs du site (salariés, référents bénévoles, responsables d'antennes). STT, GW.

13 mars : Rencontre de l'association Bing Ring pour préparer l'animation d'un plateau de manabilité en septembre à Cobrieux. JP.

19 mars : droitavelo.org Amélioration de l'interface de gestion du site et aménagement de certaines rubriques pour faciliter la recherche d'informations. Affichage des liens avec les réseaux sociaux auxquels l'ADAV est inscrite. STT, GW.

21 mars : Assemblée Générale.

25 mars : Présentation des actions menées par Droit au vélo auprès de jeunes du MRJC, association de jeunesse et d'éducation populaire. CG.

26 mars : droitavelo.org Point sur les avancées techniques du projet. STT, GW.

2 avril : Nouvelle réunion des bénévoles de l'atelier lillois d'aide à la réparation.

15 avril : Réunion des facteurs bénévoles. Point sur le fonctionnement en place depuis plus d'un an et perspectives de développement pour améliorer la prise en charge par secteurs et expérimenter la livraison sans enveloppes ni étiquettes. AP, STT et une quinzaine de bénévoles.

AF3V

17 janvier : Participation à Paris au CA de l'association dont l'ADAV est membre. MA.

Cerema

5 février : Cotita. Matinée « Une voirie pour tous » sur le thème de l'observation et de l'évaluation des modes actifs. Échanges autour des méthodes du parcours commenté / du combattant et de l'évaluation des chaussées à voie centrale banalisée. CG.

27 février : Préparation de la contribution proposée sous la forme d'un poster qui sera exposé pendant la conférence mondiale du vélo qui se tiendra à Nantes du 2 au 5 juin, sur la base des données obtenues à partir des comptages assurés par des bénévoles de l'ADAV. STT.

26 mars : Colloque sur les routines et les rythmes urbains. Interventions : le cabinet Chronos sur les suites servicielles à mettre en œuvre afin de rendre plaisant et utile le temps de déplacement ; le SMIRT pour le développement de la centrale de mobilité à l'échelle de la région. Plusieurs interventions de la salle pour rappeler le besoin d'agir sur le stationnement et la consultation des populations impactées par des projets de mobilité. STT.

17 avril : Finalisation du poster qui sera présenté à Velocity. STT.

Club des Villes et Territoires cyclables

31 mars : Le vélo sans coutures. Colloque introduit par l'adjoint aux déplacements de la Ville de Paris qui présente le plan vélo qui sera mis au vote au Conseil de Paris en avril et qui porte principalement sur le développement d'un réseau express vélo avec deux axes : le long de la Seine et nord/sud, pour un budget estimé à 150 M€

sur 5 ans. Présentation par Bordeaux d'un plan Piétons ambitieux et par Grenoble de son plan d'apaisement de la circulation à destination de l'ensemble des communes et la décision de structurer le réseau cyclable au même titre que celui dédié aux motorisés. STT.

Eurométropole

21 janvier : Atelier déplacements avec présentation par les villes de Tournai et Mouscron des actions mises en œuvre dans le cadre du projet des villes pilotes Wallonie cyclable porté par la région wallonne. Tournai met l'accent sur la création de rues « vélo admis » dans lesquelles des aménagements cyclables ne sont pas possibles en raison des gabarits mais où le vélo est prioritaire sur la voiture, ainsi que mise en zone 30 intégrale du centre-ville. Budget de 18M€ sur 4 ans. STT.

Fédération des Usagers de la Bicyclette

17 janvier : Participation à Paris au CA de l'association dont l'ADAV est membre. MA.

17 & 18 avril AG FUB : Participation à l'AG de la FUB à Saint-Étienne. Le fonctionnement de l'ADAV et ses partenariats avec les collectivités suscite toujours autant l'admiration de la part des autres associations de la FUB souvent bien moins reconnues par les collectivités. MA, YP, Ph D.

Heureux Cyclage

23 février : Rencontre avec deux porteurs de projet d'un café-atelier de réparation de vélos. AA, NC, CG, DM, EM.

27, 28 février et 1er mars : Participation aux Rencontres et à l'Assemblée Générale du réseau l'Heureux Cyclage, réseau français des ateliers participatifs et solidaires, à Caen. AA, NC, GF, CG, CH, EM, BT, MV.

Mission Bassin Minier

3 avril : Rencontre avec la Mission Bassin Minier pour travailler sur la mise à jour de leur carte des aménagements cyclables. MA, DDs, VS.

MRES

12 février : Rencontre avec la MRES pour l'organisation de la Fête du vélo de la métropole lilloise, qui a lieu cette année dans le cadre la Semaine Européenne du Développement Durable. CG.

17 février : Rencontre avec les membres de la Coalition Climat 21, collectif d'ONG qui mobilise les citoyens autour du prochain sommet mondial COP21 (négociations climat à Paris en décembre 2015). CG.

Nord Tourisme

24 février : Réunion sur le tourisme à vélos, échanges autour d'une stratégie de développement, suite à l'étude sur le positionnement marketing du tourisme à vélo dans le Nord menée par Nord Tourisme en 2014. CG.

Pas-de-Calais Tourisme

17 février : Atelier de travail « infrastructures » autour de l'étude sur le tourisme à vélo dans le

département menée pour Pas-de-Calais Tourisme. MA, CG.

18 février : Atelier de travail « services » autour de l'étude sur le tourisme à vélo dans le département menée pour Pas-de-Calais Tourisme. MA, CG.

26 mars : Présentation finale de l'étude sur le tourisme à vélo. CG.

Préfecture du Nord

5 février : PDASR. Présentation des actions prioritaires pour 2015. Les usagers vulnérables ont subi un lourd tribut dans les accidents de la route en 2014 et leur sécurité sera un objectif prioritaire en 2015. La préfecture fait part de son souhait de « sensibiliser les piétons et les cyclistes »... L'ADAV propose plutôt de communiquer sur les adaptations de code de la route en leur faveur. MA.

SMIRT

23 avril : Rencontre avec le SMIRT pour envisager un partenariat sur la cartographie collaborative des aménagements cyclables et de leur cyclabilité. Le SMIRT souhaiterait pouvoir disposer de nos données pour réaliser un calcul d'itinéraire intégré à sa plateforme de mobilité en construction. Un partenariat durable sous la forme d'une convention semble envisageable entre nos deux structures. Si cela aboutit, l'ADAV sera amenée à renforcer son équipe salariée pour animer et suivre le développement de notre cartographie. MA, JP, STT.

SNCF

7 janvier : 1^{er} rencontre avec le nouveau responsable des relations institutionnelles, communication et Pôles Gare de la branche Gare & Connexion. Objectif : balayer l'ensemble des projets qui concernent le vélo. Être associés à la maîtrise d'ouvrage des pôles gare afin d'y intégrer correctement le vélo et faciliter l'intermodalité, ainsi qu'aux réflexions liées au réaménagement de la gare Lille Europe et notre demande répétée mais qui risque de ne jamais aboutir faute d'un règlement de la SNCF trop rigide, à savoir l'intégration de supports de stationnement des vélos sur l'une des plate-formes d'accès situés sur la partie supérieure de la gare afin de proposer une offre en stationnement sécurisé aux nombreux voyageurs potentiels. MA, CG, STT.

*Pour ces activités,
l'association recherche souvent
des bénévoles.*

Les ateliers de réparation :

- à Arras tous les 1^{ers} jeudis du mois de 14h à 17h et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h ;
- à Dunkerque, les samedis 20 juin, 26 septembre, 17 octobre et 28 novembre de 9h à 12h.
- à Lille, tous les mardis de 18h30 à 20h30 et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h à l'atelier 41 rue E. Jacquet. Samedi 27 juin matin à Bois Blancs.

30 & 31 mai à Lille et Villeneuve d'Ascq

Fête du vélo : animations, stands, marquage, balades, parade.

6 & 7 juin à Fourmies

Fête du vélo : animations, stands, marquage, balades.

Samedi 6 juin à Saint-Omer

Fête du vélo : animations, stands, marquage, balades.

Dimanche 7 juin à Boulogne sur Mer et Fruges

Fête du vélo : animations, stands, marquage, balades.

**Samedi 13 juin à Villeneuve d'Ascq
À la découverte des aménagements cyclables.**

Dimanche 14 juin à Halluin

Fête du vélo : animations, stands, marquage.

Dimanche 21 juin à Lille

Fête de l'Environnement et des Solidarités : stand cartographie.

**27 & 28 juin à Valenciennes
Val'Roq :** balade.

**Mercredi 5 août à Maubeuge
TransEuropéenne :** stand.

**Mercredi 5 août à Lille
Alternatiba :** stand.

**Du 16 au 22 septembre dans toute la région
Semaine européenne de la Mobilité**

*Les articles
pour le prochain
heurOvélo,
le n°79, doivent
nous parvenir
avant le
15 août*

